



CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

Distr.
GÉNÉRALE

ITTC(LX)/6 Rev.1
25 novembre 2024

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

SOIXANTIÈME SESSION
Du 2 au 6 décembre 2024
Yokohama (Japon)

RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'OIBT POUR LA PÉRIODE BIENNALE 2024-2025 – DÉCISION 3(LIX) [Point 13 de l'ordre du jour provisoire]

Le présent document est préparé en application de la décision 3(LIX) du Conseil, qui prie la Directrice exécutive de rendre compte de l'état d'exécution du Programme de travail biennal (PTB) de l'OIBT pour les années 2024 et 2025. À la suite de la partie introductive, ce document répertorie les Activités approuvées par la décision 3(LIX) du Conseil, qui sont présentées de manière identique sous la forme d'un tableau. On notera toutefois que les colonnes «Pertinence» et «Organe compétent» ont été remplacées par une colonne donnant l'«État d'exécution».

Les tableaux de référence indiquant la pertinence de chaque Activité avec les objectifs/buts de l'Accord international sur les bois tropicaux (AIBT); le Plan d'action stratégique (PAS) de l'OIBT; les Objectifs mondiaux relatifs aux forêts (OMF) et les Axes programmatiques de l'OIBT figurent à l'annexe I. L'annexe I donne également des informations sur la «Pertinence» et l'«Organe compétent» de chacune des Activités.

En ce qui concerne le détail des termes de référence se rapportant à chaque Activité, on consultera le PTB 2024-2025 approuvé par la décision 3(LIX) du Conseil.

Le Programme de travail biennal (PTB) 2024-2025 a été adopté aux termes de la décision 3(LIX) du Conseil. Toute référence ultérieure mentionnée dans le présent document renvoie donc au PTB 2024-2025. Il comporte 37 Activités réparties en deux parties. Dans la première partie sont regroupées les 21 Activités qui nécessitent d'être financées à partir des contributions volontaires, du budget essentiel, ou d'autres sources. Les Activités de la première partie ont été classées en cinq groupes en fonction de leur nature. La deuxième partie comprend les 16 Activités administratives et financières qui ne nécessitent pas de financement. Le statut de financement des Activités de la première partie est indiqué dans le tableau 1.

Tableau 1: Statut de financement du PTB 2024-2025 (au 22 octobre 2024)

	Activité	Statut du financement	Financement reçu (en \$EU)
GROUPE 1 – ACTIVITES DE TERRAIN IMPLIQUANT DES TRAVAUX DANS LES PAYS MEMBRES ET/OU LEUR PARTICIPATION			
1	Mise en place de chaînes d'approvisionnement de produits forestiers d'origine légale et durable	Partiel	3,069 623
2	Renforcement de la participation du secteur privé aux travaux de l'OIBT	Partiel	25 000
3	Promouvoir la production de bois de qualité dans les plantations créées par de petits exploitants et des communautés	Intégral	1,413 449
4	Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES	Partiel	100 000
5	Ateliers sur les Critères et indicateurs	Partiel	5 182
6	Ateliers de renforcement des capacités en matière de statistiques	Partiel	32 398
7	Prévention et gestion des Incendies dans les forêts tropicales productrices de bois	Partiel	60 000
GROUPE 2 – TRAVAUX NORMATIFS EN MATIÈRE DE LIGNES DIRECTRICES OU AUTRES TRAVAUX STRATÉGIQUES			
8	a) Mise en application des <i>Lignes directrices de l'OIBT sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes</i>	Partiel	90 000
	b) Diffusion des <i>Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical</i>	Partiel	20 000
	c) Appui à des groupements féminins pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo	Partiel	139 340
GROUPE 3 – TRAVAUX/RÉUNIONS EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS/INITIATIVES			
9	Conservation et utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre	Partiel	67 032
10	Coopération et concertation avec le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et autres entités	Partiel	10 000
11	Collaboration en matière de critères et indicateurs de la gestion durable des forêts	En attente	0
GROUPE 4 – TRAVAUX DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION			
12	Stratégie de communication de l'OIBT	Partiel	25 000
13	Bulletin d'information de l'OIBT <i>Actualités des Forêts Tropicales</i> (TFU)	Partiel	Essentiel
14	a) Activités de communication (site web, rapports, relations publiques, etc.)	Partiel	Essentiel
	b) Activités de sensibilisation (stands et/ou manifestations lors de rencontres internationales pertinentes)	Partiel	Essentiel
	c) Traduction en japonais du site web de l'OIBT et de matériel de relations publiques	Partiel	23 173
GROUPE 5 – TRAVAUX ANALYTIQUES ET STATISTIQUES, ET AUTRES TRAVAUX RÉGULIERS			
15	Participation du Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC)	Partiel	20 000
16	Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché	Partiel	Essentiel
17	Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets	Partiel	Essentiel
18	Programme de bourses de l'OIBT	Partiel	83 706
19	Service d'information de l'OIBT sur le marché (MIS)	Partiel	Essentiel
20	Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques	Partiel	Essentiel
21	Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois	Partiel	Essentiel

Le total des financements recherchés pour le PTB 2024-2025 est indiqué au tableau 2. Les annonces de financement d'un montant de 3,069 623 \$EU de la part de l'Institut de promotion du commerce et de

l'investissement de Macao (IPIM) destiné à l'Activité 1, et de 1,413 449 \$EU destiné à l'Activité 3 émanant du Ministère allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL) ont d'ores et déjà été annoncés lors de la 59^e session du CIBT. Le montant de 2,000.000 \$EU a été approuvé au titre des dépenses opérationnelles essentielles. Au moment de la préparation du présent rapport, des contributions volontaires d'un montant de 5,183 904 \$EU ont été annoncées.

Tableau 2: Annonces de contributions volontaires en faveur du PTB 2024-2025 (au 22 octobre 2024)

Année	Montant recherché (en \$EU)	Montant reçu (en \$EU)
2024	3,409 639	2,820 374
2025	3,599 946	2,363 530
Total	7,009 585	5,183 904

En raison des manques à recevoir dans le versement des quotes-parts de contribution de membres au compte administratif, les Activités approuvées dans le cadre du budget essentiel sont indiquées comme étant partiellement financées.

En 2024, des contributions volontaires ont été reçues en faveur du PTB 2024-2025 de la part de l'Allemagne, des États-Unis d'Amérique, du Japon, du Canada et de l'Australie. Des contributions hors membres ont également été reçues de la part de l'Institut de promotion du commerce et de l'investissement de la Région administrative spéciale de Macao (IPIM) en Chine, de l'organisation Soka Gakkai, de M. Hwan Ok Ma et de Kisso-an. Le récapitulatif par donateur des contributions volontaires annoncées à ce jour figure au tableau 3. Il inclut également une annonce du Service forestier coréen (KFS) correspondant au détachement d'un agent du Programme du KFS.

Tableau 3: Contributions volontaires au PTB 2024-2025, par donateur (au 22 octobre 2024)

Membres	\$EU
Allemagne	1,413 449
États-Unis d'Amérique	370 000
Japon	136 855
Canada	36 987
Australie	5 456
Total partiel (a)	1,962 747
Hors membres	
Institut de promotion du commerce et de l'investissement de Macao (IPIM)	3,069 623
Soka Gakkai	139 340
M. Hwan Ok Ma	10 000
Kisso-an	2 194
Total partiel (b)	3,221 157
Total (a + b)	5,183 904
Détachement d'un agent du Service forestier coréen (KFS)	*529 063

* Accord de coopération avec le KFS

Pour résumer, sur les 21 Activités nécessitant un financement, une (l'Activité 3 – Promotion de la production de bois de qualité) est intégralement financée, une autre (l'Activité 11 – Collaboration en matière de Critères et indicateurs de la gestion durable des forêts) est en attente d'un financement et toutes les autres sont partiellement financées, y compris à partir du budget essentiel.

État d'exécution, avancement, réalisations:

On trouvera ci-dessous une brève synthèse sur la situation, l'avancement de la mise en œuvre et les réalisations de chacune des Activités qui ont été financées partiellement ou en intégralité au titre du présent PTB. Pour plus de détails, on se reportera au tableau figurant dans le Rapport d'activité.

Groupe 1 – Activités de terrain impliquant des travaux dans les pays membres et/ou leur participation

- **Activité 1 – Mise en place de chaînes d'approvisionnement de produits forestiers d'origine légale et durable**

Dans le prolongement des activités relatives à l'Indice mondial du bois (GTI) et au système de traçabilité du bois fondé sur une chaîne de blocs (BTTS), deux autres activités subsidiaires ont été entièrement financées par l'IPIM de Macao en août 2023, à savoir «renforcer et améliorer la plateforme de l'Indice mondial du bois (GTI) en vue de fournir un service multidimensionnel aux chaînes d'approvisionnement légales et durables du bois» (2^e Phase du GTI) et «Création et test d'une plateforme de simulation de traçabilité transfrontière du bois fondée sur la technologie des chaînes de blocs» pour mettre en place des chaînes d'approvisionnement en bois légales et durables» (2^e Phase de BTTS). Ces deux activités subsidiaires ont été approuvées et financées en août 2023 et leur mise en œuvre a démarré en septembre 2023. Leur mise en œuvre est en bonne voie, tous les résultats et activités prévus ayant été exécutés dans les délais. Le rapport d'achèvement et les rapports techniques des deux activités subsidiaires ont été récemment soumis et elles seront toutes deux achevées prochainement en conformité avec leurs accord et plan des travaux respectifs.

Une autre activité subsidiaire intitulée «Lignes directrices et recommandations relatives aux contrats et pratiques en usage dans le commerce international des bois tropicaux» a été approuvée et financée par l'OIBT en janvier 2023 dans le cadre de l'Activité 2 (précédent PTB). Sa mise en œuvre est en bonne voie, les activités planifiées étant exécutées dans les délais. L'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT), l'agence d'exécution, a soumis les documents relatifs aux lignes directrices et aux recommandations en février 2024 et le rapport d'achèvement en mai 2024 respectivement. Cette activité subsidiaire est désormais terminée et les brochures élaborées ont été présentées lors du Carrefour International du Bois, un salon professionnel tenu en juillet 2024 à Nantes (France).

Dans le cadre du Programme relatif aux chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC), l'OIBT et l'Institut de promotion du commerce et de l'investissement de la RAS de Macao (IPIM), en collaboration avec l'Initiative mondiale pour des chaînes d'approvisionnement vertes (GGSC), ont coorganisé le Forum mondial du bois légal et durable (GLSTF) afin d'améliorer la légalité et la durabilité des chaînes d'approvisionnement en bois tropicaux. Les éditions 2023, la première, et 2024 du GLSTF se sont tenues respectivement les 21 et 22 novembre 2023 et les 11 et 12 septembre 2024 dans la RAS de Macao en Chine.

L'OIBT poursuivra ses efforts afin de promouvoir des chaînes d'approvisionnement légales et durables pour les bois tropicaux jusqu'en 2025 et au-delà.

- **Activité 2 – Renforcement de la participation du secteur privé aux travaux de l'OIBT: formation par la filière à la conformité à la législation/ diligence raisonnée**

Aucune activité autonome n'a été organisée en 2024, mais le secteur privé a pris part aux activités de l'édition 2024 du GLSTF 2024, qui s'est déroulée à Macao les 11 et 12 décembre 2024, avec la participation d'entreprises de Chine et du bassin du Congo respectivement. Cette Activité se poursuivra en 2025. En outre, un atelier sur le Règlement sur la déforestation de l'Union européenne (RDUE) à destination du secteur privé est prévu en 2025 en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine respectivement.

- **Activité 3 – Promouvoir la production de bois de qualité dans les plantations créées par de petits exploitants et des communautés**

Ce projet est issu d'une note conceptuelle (CN-23026) et a reçu en août 2023 un financement de 1,413 449 \$EU du Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL). L'OIBT a conclu des protocoles d'accord avec quatre pays participants, à savoir la Thaïlande, le Viet Nam, le Cambodge et le Togo. En ce qui concerne les deux autres pays participants (l'Indonésie et l'Inde), la signature des protocoles d'accord est à l'étude chez les autorités des pays respectifs. Le protocole d'accord entre l'OIBT et l'Institut Johann Heinrich Thünen a été signé en janvier 2024. Le projet a commencé à mettre en œuvre ses activités au début du mois de novembre 2023.

Depuis son démarrage, des progrès ont été enregistrés dans les activités suivantes :

Activité 1.1 Conserver la variation génétique du teck et d'autres essences précieuses en améliorant la gestion des zones de production de semences existantes, des vergers à graines et des essais de provenance/progénèse/plantations clonales mis en œuvre en Inde, en Indonésie et en Thaïlande;

Activité 1.2 Soutenir les petits exploitants et les communautés locales pour améliorer la gestion des parcelles de démonstration existantes pour le teck et d'autres essences précieuses et la formation sur le terrain sur les sujets suivants mis en œuvre dans tous les pays participants ;

Activité 3.1 Produire et diffuser du matériel de sensibilisation et de formation sur la conservation et la gestion durable des plantations de teck et d'autres essences précieuses et sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables, conformément aux résultats des activités 1.2 et 2.1-2.4, afin de soutenir l'élaboration de politiques forestières dans tous les pays participants;

Activité 3.3 Planifier et organiser en Thaïlande un atelier régional sur la légalité du bois et un autre atelier régional à Java, en Indonésie, avec la participation d'investisseurs et d'institutions financières en vue de discuter des schémas de financement favorisant la production de bois de qualité dans les petites plantations de teck (se tiendra en septembre 2024 à Bangkok); et

Activité 3.4 Soutenir le partage des enseignements tirés de la promotion de la production de teck de qualité et des chaînes d'approvisionnement légales et durables lors du Congrès mondial de l'IUFRO 2024 (Suède) et de la 5^e Conférence mondiale sur le teck 2025 (Kerala, Inde) afin d'améliorer la collaboration mondiale en matière de teck (quatre résumés de projet présentés) lors du Congrès mondial de l'Union internationale des instituts de recherche forestière (IUFRO) à Stockholm en juin 2024). La première réunion du Comité de pilotage du projet s'est tenue à Bangkok le 17 septembre 2024, suivie, le 19 septembre 2024, de l'Atelier régional sur le projet.

Cette Activité se poursuivra en 2025 et au-delà.

• **Activité 4 – Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES**

L'OIBT continue, avec l'appui des États-Unis (qui se sont engagés pour un montant supplémentaire de 100 000 \$EU en faveur de cette activité pour 2024-2025), d'aider ses pays membres à mettre en œuvre les dispositions afférentes à l'inscription d'espèces d'arbres tropicaux à la CITES. Ces travaux comprennent:

- Un projet à Madagascar destiné à soutenir la mise en œuvre du plan d'utilisation et de suivi/traçage des stocks de bois de rose (les activités du projet doivent s'achever à la fin de 2024).
- Un projet au Cameroun en collaboration avec l'Université d'Adélaïde (Australie) destiné à mettre en œuvre des tests de traçabilité et de vérification génétiques au niveau des chaînes d'approvisionnement de *Prunus africana* et *Pericopsis elata*. En raison de problèmes de séquençage de l'ADN rencontrés par l'Université d'Adélaïde, la date d'achèvement a été désormais reportée à la mi-2025.
- Un projet au Pérou en collaboration avec l'Université d'Adélaïde destiné à créer une base de données de référence scientifique servant à déterminer l'origine géographique des essences ipé et cumaru récemment répertoriées.
- Participation du Secrétariat à divers groupes de travail de la CITES (bois de rose, bois d'agar, avis de commerce non préjudiciable, etc.) et aux forums pertinents de la CITES (Comités pour les plantes et Comités permanents, réunions de la Conférence des Parties, etc.).

Le Projet de la CITES sur les espèces d'arbres (CTSP) a reçu de l'Allemagne un nouveau financement de 10 millions d'euros à la fin de l'année 2023. Au moment de la préparation du présent rapport, aucune information n'avait été reçue du Secrétariat de la CITES sur les projets à financer ou sur d'autres dispositions logistiques dans le cadre du CTSP. L'OIBT s'est déclarée disposée à poursuivre la solide collaboration avec la CITES établie dans le cadre du Programme OIBT-CITES (2007-2015) et de la première phase du CTSP (2017-2023).

L'OIBT continue de rechercher pour cette Activité des financements supplémentaires auprès de donateurs, car la demande d'appui à l'application des dispositions de la CITES relatives aux essences tropicales demeure forte chez les membres. Le Secrétariat de l'OIBT a reçu une demande d'assistance de suivi de la part de Madagascar, qui pourrait être prise en considération en vue d'un soutien en 2025 une fois qu'un rapport final satisfaisant se rapportant au projet mentionné ci-dessus aura été reçu. Le Secrétariat identifiera également des projets supplémentaires dans un ou plusieurs pays membres à financer en 2025 en utilisant le reliquat des fonds de cette Activité.

Cette Activité se poursuivra en 2025 et au-delà.

- **Activité 5 – Ateliers sur les Critères et indicateurs**

L'OIBT a été la première à élaborer des critères et indicateurs (C&I) pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles au début des années 1990 et elle a continué à jouer un rôle de premier plan dans leur examen, leur amélioration et leur mise en œuvre.

L'objectif de cette Activité est d'offrir aux gestionnaires forestiers un aperçu de la manière dont les critères et indicateurs peuvent contribuer au suivi, à l'évaluation et à l'établissement de rapports sur les forêts et à la garantie de leur gestion durable. Les critères et indicateurs énumèrent les principaux facteurs influençant les forêts (les «critères») et proposent des indicateurs permettant d'évaluer dans quelle mesure la gestion est compatible avec la durabilité.

Dans la région Afrique, les C&I de l'OIBT ont été adaptés au contexte régional, ce qui a donné lieu à l'élaboration de la version «*Critères et indicateurs de l'OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales d'Afrique*», approuvée en 2022, puis publiée en anglais et en français en 2023. Le Secrétariat de l'OIBT recherche des fonds, dans le cadre du PTB 2024-2025, afin d'organiser deux ateliers régionaux de formation à la publication et assurer sa diffusion.

En 2024, l'OIBT a organisé et parrainé un atelier national de formation sur les critères et indicateurs de gestion durable des forêts tropicales à Trinité-et-Tobago, auquel ont assisté près de 30 participants. Il s'est tenu du 27 février au 1^{er} mars 2024 à Port-of-Spain.

Cette activité devrait se poursuivre en 2025 et au-delà, en fonction de la disponibilité des contributions volontaires reçues pour cette Activité du PTB.

En outre, les *Critères et indicateurs de l'OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales d'Afrique* ont été approuvés en 2022 et publiés dans deux langues de travail de l'OIBT (l'anglais et le français) en 2023, pour être utilisés lors des ateliers de diffusion qui se tiendront en 2025 et au-delà.

- **Activité 6 – Ateliers de renforcement des capacités en matière de statistiques**

L'objectif de cette Activité est de renforcer les capacités en matière de communication de statistiques par le biais du Questionnaire commun sur le secteur forestier (JFSQ). Le JFSQ (https://www.itto.int/fr/annual_review/), qui a été mis au point par quatre organisations internationales (OIBT, FAO, CEE-ONU et Eurostat), est la pierre angulaire du recueil de données internationales sur les produits forestiers. L'objectif de ces ateliers régionaux est donc d'augmenter le taux de réponse au Questionnaire et de renforcer la capacité statistique des pays producteurs.

En mars 2024, l'OIBT a financé et organisé conjointement avec la FAO un atelier statistique régional à Guadalajara (Mexique) au cours duquel 43 spécialistes des forêts, techniciens, statisticiens et universitaires de cinq pays mésoaméricains – Costa Rica, Guatemala, Honduras, Mexique et Panama – se sont rencontrés et ont échangé leurs données et leurs points de vue sur la manière d'améliorer la soumission du JFSQ. Le prochain atelier régional devrait être organisé en présentiel en Amérique latine (probablement au Pérou) au début de l'année 2025. Cette activité devrait se poursuivre en 2025 et au-delà.

- **Activité 7 – Prévention et gestion des Incendies dans les forêts tropicales productrices de bois**

Les projets PP-A/56-340-1 (Indonésie) et PP-A/56-340-2 (Pérou) ont fait l'objet d'une ou de plusieurs évaluations a posteriori, comme convenu à la 57^e session du Comité du reboisement et de la gestion forestière (CRF). L'OIBT a poursuivi la mise à jour et la révision des lignes directrices originelles de l'OIBT sur les incendies (1997). Le compte rendu complet des progrès enregistrés figure dans le tableau en pages suivantes. En 2024, l'OIBT a continué de contribuer à sensibiliser aux incendies et à leur envergure grandissante, notamment en proposant une initiative conjointe du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), en organisant en marge de la session du Forum des Nations Unies sur les forêts une manifestation consacrée aux incendies et en collaborant à d'autres initiatives, notamment en participant au Centre mondial des incendies hébergé par la FAO, à l'atelier régional sur les incendies de l'Organisation asiatique de coopération forestière (AFoCO) et au Comité international de liaison sur les incendies de forêt.

Groupe 2 – Travaux normatifs en matière de lignes directrices ou autres travaux stratégiques

- **Activité 8 – Élaboration de lignes directrices de l'OIBT et mise en application chez les membres**

- a) **Mise en application des *Lignes directrices de l'OIBT sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes***

Les *Lignes directrices de l'OIBT sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes* sont depuis 2019 intégrées au processus de formulation des projets par les membres qui soumettent des propositions de projet dans le cadre du Cycle des projets ordinaires, qui doivent les prendre en compte. Le Panel d'experts de l'OIBT chargé de l'évaluation technique des propositions de projets s'assure que ces Lignes directrices soient mentionnées/prises en compte dans les propositions soumises. Cela s'applique également à la nouvelle approche des notes conceptuelles mise en place depuis décembre 2020, le cas échéant. L'OIBT étudie avec des partenaires collaborateurs l'éventuelle organisation d'un atelier international sur le rôle des femmes dans le secteur forestier (y compris la transformation primaire) en 2025, sous réserve de la mise à disposition d'un financement supplémentaire.

- (b) **Diffusion des *Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical***

Après avoir organisé des ateliers de diffusion à destination des pays membres de l'OIBT en Asie-Pacifique et en Amérique latine, les fonds n'étaient pas suffisants pour organiser des ateliers de diffusion en présentiel à l'adresse de pays membres de l'OIBT en Afrique (un pour les pays francophones et un pour les pays anglophones) en 2024.

- (c) **Appui à des groupements féminins pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo**

PP-A/56-341B, Phase III (Appui à des groupements féminins pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo) fait l'objet d'un rapport détaillé (document CRF(LVIII)/3) au titre du point 10.2 de l'ordre du jour du CRF se rapportant aux Activités du PTB reposant sur un projet.

PP-A/56-341C-Bénin (Appui à des groupements féminins pour la restauration des paysages forestiers dans les départements de l'Ouémé et du Zou au Bénin) fait l'objet d'un rapport détaillé (document CRF(LVIII)/3) au titre du point 10.2 de l'ordre du jour du CRF se rapportant aux Activités du PTB reposant sur un projet.

Les deux Activités PP-A/56-341B, Phase III et PP-A/56-341C-Bénin sont financées par l'organisation Soka Gakkai et devraient se poursuivre en 2025.

Groupe 3 – Travaux/réunions en collaboration avec d'autres organisations/initiatives

- **Activité 9 – Conservation et utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre**

L'OIBT et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB) ont poursuivi la mise en œuvre du Plan des travaux de l'Initiative de collaboration OIBT-CBD en appui à la mise en œuvre des objectifs et cibles du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (KMGF) liés aux forêts tropicales. La mise en œuvre des dix projets de l'OIBT recensés dans le document de programme se poursuit, et un projet de liste de contrôle a été élaboré par les Secrétariats afin de mieux aligner les projets ultérieurs menés dans le cadre de l'Initiative de collaboration sur les buts/objectifs du KMGF. Une brochure présentant le lien entre ces projets et les cibles spécifiques du KMGF a été élaborée et sera distribuée lors de la prochaine COP16-CDB à Cali (Colombie). Lors de la COP16, l'OIBT et la FAO coanimeront la Journée de l'économie forestière durable au Pavillon des Objectifs de développement durable. Dans les mois à venir, grâce à un financement du Canada, les *Lignes directrices OIBT/UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois* feront l'objet d'une mise à jour afin d'y intégrer les développements récemment intervenus dans le dialogue international sur la biodiversité et les cadres politiques, ainsi que des aspects des nouvelles Lignes directrices de l'OIBT sur l'égalité des sexes et de la version actualisée des Lignes directrices de l'OIBT sur la restauration.

Cette activité devrait se poursuivre en 2025 et au-delà.

- **Activité 10 – Coopération et concertation avec le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et autres entités**

L'OIBT a poursuivi son engagement actif avec les membres du PCF et des membres hors PCF sur de nombreuses initiatives. Un compte rendu détaillé en est présenté dans le tableau en pages suivantes.

Cette activité devrait se poursuivre en 2025 et au-delà.

- **Activité 11 – Collaboration en matière de critères et indicateurs de la gestion durable des forêts**

Bien qu'aucun financement n'ait été annoncé pour cette activité, l'OIBT a assisté à la réunion du Groupe consultatif sur l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA) en marge de la 27^e session du Comité des forêts de la FAO. Au nombre des points abordés figuraient les travaux de la FRA visant à clarifier concernant les définitions de «forêt primaire» par biome forestier ou encore de «dégradation forestière» ainsi que les perspectives. Cette activité devrait se poursuivre en 2025 et au-delà.

Groupe 4 – Travaux de communication et de sensibilisation

- **Activités 12 à 14**

Les Activités du Groupe 4 ont donné lieu à un large éventail de produits de communication, tels que publications, vidéos, bulletins d'information, messages sur les réseaux sociaux, expositions, conférences et mises à jour régulières du site web, ainsi qu'à la participation de l'OIBT à diverses manifestations internationales. Le Conseil a accueilli favorablement le projet de stratégie de communication (présenté au Conseil à sa 57^e session (document ITTC(LVII)/16)) comme s'agissant d'un plan ambitieux visant à améliorer la visibilité et le message de l'OIBT, et à soutenir ses efforts de levée de fonds, tout en notant que des ressources supplémentaires seraient nécessaires pour sa mise en œuvre. Au moment de la préparation du présent rapport, aucune annonce de contribution n'a été effectuée pour sa mise en œuvre.

Les efforts de sensibilisation ont été renforcés en 2024, en particulier autour des Journées internationales, des interventions dans les forums internationaux, au Japon et à l'étranger, et de la présence sur les réseaux sociaux. Cette activité devrait se poursuivre en 2025 et au-delà.

Groupe 5 – Travaux analytiques et statistiques, et autres travaux réguliers

- **Activité 15 – Participation du Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC)**

Une aide au voyage a été fournie au TAG et au GCSC pour qu'ils puissent participer à la 60^e session du CIBT. La Journée du commerce et des marchés organisée dans le cadre de la séance commune des Comités le mardi 3 décembre 2024 sera articulée autour d'un groupe d'experts du GCSC et de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché coordonnée par le TAG. Cette activité devrait se poursuivre en 2025 et au-delà.

- **Activité 16 – Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché**

Le Secrétariat collabore avec le TAG à la préparation de l'édition 2024 de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché qui aura pour thème «Production et commerce: des coûts en hausse et une demande en baisse» et se tiendra le 3 décembre 2024 dans le cadre de la Journée du commerce et des marchés. Cette activité devrait se poursuivre en 2025 et au-delà.

- **Activité 17 – Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets**

La 59^e réunion du groupe d'experts s'est déroulée par voie électronique. Le rapport sera présenté dans le cadre d'une séance commune des Comités au titre du point 1 de leur ordre du jour [document ITTC/EP-59]. Cette activité devrait se poursuivre jusqu'en 2025 et au-delà.

- **Activité 18 – Programme de bourses de l'OIBT**

La Commission de sélection des bourses se réunira par voie électronique préalablement à la soixantième session du CIBT et formulera des recommandations au Conseil concernant l'attribution de bourses dans le cadre du Cycle de bourses 2024. Le rapport de la Commission de sélection des bourses (document ITTC(LX)/7), y compris le rapport d'activité sur la mise en œuvre du Programme de bourses de l'OIBT, sera présenté au Conseil dans le cadre de la présentation du rapport sur l'état d'exécution du PTB. Le Programme de bourses devrait se poursuivre en 2025 et au-delà.

- **Activité 19 – Service d’information de l’OIBT sur le marché (MIS)**

La publication de vingt-trois numéros du Rapport sur le marché des bois tropicaux (*Tropical Timber Market Report*, TTMR) est programmée pour 2024 et un nombre identique est prévu pour 2025. Le TTMR est distribué à plus de 18 000 abonnés. Cette activité devrait se poursuivre en 2025 et au-delà.

- **Activité 20 – Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques**

En 2024, lors de la réunion du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques forestières (IWGFS) tenue à Genève, l’OIBT et les organisations partenaires ont actualisé la définition de certains produits bois et également inclus de nouveaux produits dans le Questionnaire commun sur le secteur forestier (JFSQ). Le prochain cycle d’inclusion par l’Organisation mondiale des douanes (OMD) de nouveaux produits forestiers dans le Système harmonisé a également été discuté et programmé.

La base de données en ligne de l’OIBT (https://www.itto.int/biennial_review/), qui sert à diffuser par voie électronique les données présentées et analysées dans la *Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois*, a été actualisée en août 2024 en y incluant les chiffres les plus récents sur la production et le commerce des produits bois primaires ainsi que ceux du commerce des produits bois secondaires pour la période 1990-2023. Les prochaines mises à jour auront lieu en juillet 2025 et porteront sur la période 1990-2024. Cette activité devrait se poursuivre en 2025 et au-delà.

L’activité 20 a également contribué, avec un financement partiel issu de l’activité 21, à financer les deux études suivantes:

- Une étude à long terme sur la production et le commerce de produits bois tropicaux primaires et secondaires dans le monde depuis 1990. Cette étude sera publiée en septembre 2024 sur le site web de l’OIBT dans la section Série technique sous le numéro ST52;
- Une étude sur les facteurs de conversion des placages et contreplaqués tropicaux qui sera publiée en septembre 2024 sur le site web de l’OIBT dans la section Autres rapports techniques.

- **Activité 21 – Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois**

Publication phare de l’OIBT sur les statistiques, la *Revue et évaluation biennale de la situation mondiale des bois* analyse les données sur la production et le commerce des produits bois primaires et secondaires.

Le projet de *Revue et évaluation biennale de la situation mondiale des bois 2023-2024* a été présenté à la 60^e session du CIBT en décembre 2024. À l’issue des apports du Conseil, du recueil de données supplémentaires, de l’analyse et de la rédaction, la *Revue biennale 2023-2024* sera publiée en 2025 et diffusée lors de la 61^e session du CIBT.

Cette activité devrait se poursuivre en 2025 et au-delà.

RAPPORT D'ACTIVITE
PROGRAMME DE TRAVAIL BIENNAL POUR LA PERIODE 2024-2025

1^{ère} Partie – ACTIVITÉS TECHNIQUES NÉCESSITANT UN FINANCEMENT

GROUPE 1 – ACTIVITÉS DE TERRAIN IMPLIQUANT DES TRAVAUX DANS LES PAYS MEMBRES ET/OU LEUR PARTICIPATION

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
<p>1. Mise en place de chaînes d'approvisionnement de produits forestiers de source légale et durable</p>	<p>Appuyer le développement de solutions novatrices visant à offrir des assurances de l'origine durable et légale, y compris en élaborant/mettant en œuvre des plans de gestion forestière et en développant/mettant en œuvre des chaînes d'approvisionnement pérennes, notamment par le recours à des dispositifs de traçabilité du bois et autres outils. Dans le cadre du PTB 2018-2020, l'OIBT a mis au point un programme relatif aux chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC) pour les bois et produits forestiers tropicaux, et elle a travaillé avec les partenaires concernés en vue d'accroître la vérification de la légalité et de la durabilité en mettant en place une plate-forme des chaînes d'approvisionnement qui fait le lien entre les produits forestiers de source légale et durable et les marchés. Dans le cadre du PTB 2021-2022, qui a été prorogé jusqu'à la fin de 2023, deux activités subsidiaires de cette activité ont été approuvées et intégralement financées par l'Institut de promotion du commerce et de l'investissement de la Région administrative spéciale (R.A.S.) de Macao (Chine) intitulées: «Appui à la création et à l'exploitation de la Plateforme de l'Indice mondial du bois en vue de la mise en place de chaînes d'approvisionnement de produits forestiers de source légale et durable» et «Appui à l'exploitation collaborative pilote du système de traçabilité du bois fondé sur une chaîne de blocs (BTTS) en vue de la mise en place de chaînes d'approvisionnement en produits forestiers de source légale et durable». Au moyen du reliquat de fonds de l'activité menée dans le cadre du PTB 2021-2023, les travaux de mise en place de la Plate-forme des LSSC-GGSC et de développement du site web du Portail du commerce du bois (<i>Timber Trade Portal</i>, TTP) ainsi que d'autres manifestations et activités seront poursuivis en 2024-2025. L'amélioration de la Plate-forme de l'Indice mondial du bois (GTI) afin d'offrir des services</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les capacités en matière de GDF et/ou de chaînes d'approvisionnement durables développées pour un maximum de dix opérateurs forestiers tropicaux et autres représentants/entités appartenant au secteur industriel • Commerce de bois d'origine légale/durable vérifiée provenant de ces concessions forestières/entités du secteur privé intensifié 	<p>Financement reçu: \$EU3,069 623 Financement en attente: Année 2024 \$EU30 756 Année 2025 \$EU30 757</p> <p>Lignes directrices et recommandations relatives aux contrats et pratiques en usage dans le commerce international des bois tropicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette activité subsidiaire a été approuvée et financée en janvier 2023 par l'OIBT au titre de l'Activité 2. • Son exécution se déroule normalement et les activités prévues sont mises en œuvre dans les délais. • L'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT), l'Agence d'exécution, a soumis les documents relatifs aux Lignes directrices et recommandations en février 2024, puis le rapport d'achèvement en mai 2024. • Cette activité subsidiaire est aujourd'hui achevée et les brochures produites ont été dévoilées en juillet 2024 durant le Carrefour International du Bois, un salon professionnel qui s'est tenu à Nantes (France). <p>Renforcer et améliorer la plateforme de l'Indice mondial du bois (GTI) en vue de fournir un service multidimensionnel aux chaînes d'approvisionnement légales et durables du bois (la 2^e phase du GTI)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette activité subsidiaire a été approuvée et financée en août 2023 et sa mise en œuvre a débuté en septembre 2023. • Son exécution se déroule normalement et les activités prévues sont mises en œuvre dans les délais. <ul style="list-style-type: none"> ○ 10 pays pilotes (dont trois nouveaux) et 260 entreprises (dont 100 nouvelles) ont rejoint la

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	<p>multidimensionnels (Phases II&III), et la création d'une plateforme de simulation de la traçabilité transfrontière du bois, et sa mise à l'essai, reposant sur la technologie des chaînes de blocs (Phases II&III) seront financées par des contributions volontaires de l'IPIM, R. A. S. de Macao (Chine).</p> <p>Coût estimatif: \$EU3,134 000</p> <p>Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2024-\$EU100 000 (Plateforme des LSSC-GGSC & TTP) Année 2025-\$EU100 000 (Plateforme des LSSC-GGSC & TTP)</p> <p>Contributions volontaires de l'IPIM, Macao (Chine) Année 2024-\$EU1,465 568 (pour GTI & chaîne de blocs) Année 2025-\$EU1,465 568 (pour GTI & chaîne de blocs)</p>		<p>plateforme du GTI.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Un mécanisme régulier de partage d'informations avec les entreprises a été créé. ○ 12 numéros du rapport mensuel GTI ont été publiés. ○ Deux indices subsidiaires, le GTI-Producteurs et le GTI-Panneaux dérivés du bois ont été créés. ○ Des services multidimensionnels ont été fournis aux entreprises. ○ Les réalisations du GTI ont été communiquées lors du Forum mondial sur le bois légal et durable (GLSTF). <ul style="list-style-type: none"> ● Le rapport d'achèvement et les rapports techniques de ces deux activités subsidiaires ont été soumis et seront finalisés prochainement conformément aux accords et plans des travaux. <p>Création et test d'une plateforme de simulation de traçabilité transfrontière du bois fondée sur la technologie des chaînes de blocs dans l'optique de mettre en place des chaînes d'approvisionnement légales et durables du bois (la 2^e phase du BTTS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Cette activité subsidiaire a été approuvée et financée en août 2023 et sa mise en œuvre a débuté en septembre 2023. ● Son exécution se déroule normalement et les activités prévues sont mises en œuvre dans les délais. <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'une plateforme de simulation sûre, stable et évolutive pour la traçabilité du bois fondée sur une chaîne de blocs. ○ Réalisation d'un test d'application de la plateforme de simulation pour la traçabilité transfrontière du bois dans la chaîne d'approvisionnement de la filière du bois entre le Gabon et la Chine. ○ Élaboration d'un manuel d'application pour la plate-forme de simulation du BTTS. ○ Élaboration et diffusion du rapport de synthèse de la plateforme de simulation du BTTS. ● Le rapport d'achèvement et les rapports techniques relatifs aux deux sous-activités ont été récemment

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>soumis, et l'une et l'autre seront achevées prochainement conformément à leurs accord et plan des travaux respectifs.</p> <p>Éditions 2023 et 2024 du Forum mondial sur le bois légal et durable (GLSTF)</p> <p>Dans le cadre du Programme relatif aux LSSC, l'OIBT et l'IPIM de Macao, en collaboration avec le GGSC, ont coorganisé dans le cadre du GLSTF deux conférences afin d'améliorer la légalité et la durabilité des chaînes d'approvisionnement en bois tropicaux.</p> <p>L'édition inaugurale du GLSTF s'est tenue les 21 et 22 novembre 2023 dans la R.A.S. de Macao (Chine), et a rassemblé près de 700 participants de 36 pays. Sous le thème «Se connecter, coopérer et partager pour promouvoir le redressement du marché mondial des bois tropicaux», diverses activités ont été organisées, telles que le forum principal, des forums subsidiaires spécialisés, la présentation des réalisations, des manifestations parallèles, des rencontres interentreprises, des réunions bilatérales et une exposition sur la filière. Au nombre des principaux résultats du GLSTF 2023, on citera son message-clé visant à accélérer la reprise durable des marchés mondiaux du bois et à promouvoir des chaînes d'approvisionnement du bois légales et durables, ainsi que la publication des réalisations de la plateforme de l'Indice mondial du bois (GTI), le système de traçabilité du bois fondé sur une chaîne de blocs (BTTS) et une Déclaration commune d'intention relative à la gestion durable des forêts et aux opérations responsables dans la filière bois.</p> <p>La deuxième édition du GLSTF s'est tenue les 11 et 12 septembre 2024 à Macao, en présence de 800 participants de 40 pays, représentant les parties prenantes de l'industrie du bois, des gouvernements, des industries, des associations, des entreprises, des organisations internationales et des universitaires. Le</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>thème du GLSTF était «Ensemble vers des chaînes d'approvisionnement mondiales en bois fiables et efficaces». Il était articulé autour l'événement d'un forum principal, de quatre forums subsidiaires spécialisés, de manifestations parallèles, de rencontres de jumelage d'entreprises et d'une exposition sur la filière. Le Cadre d'action destiné à favoriser les chaînes d'approvisionnement légales et durables du bois, qui comprend huit domaines et actions spécifiques visant à renforcer les chaînes d'approvisionnement légales et durables, constitue l'une des principales réalisations de cette édition du GLSTF. Au nombre de ses autres résultats, on citera également les nouveaux rapports GTI, le BTTS, la Déclaration commune d'intention et l'Action «Finance verte pour des chaînes d'approvisionnement vertes» (GF4GS).</p> <p>Les travaux menés dans le cadre de certaines des activités subsidiaires susmentionnées incluses dans l'activité relative aux LSSC se poursuivront en 2025 et au-delà. Si des fonds supplémentaires sont mis à disposition, ils seront alloués aux composantes pertinentes l'activité relative aux LSSC conformément aux instructions des donateurs.</p>
<p>2. Renforcement de la participation du secteur privé aux travaux de l'OIBT: formation par la filière à la conformité à la législation/diligence raisonnée</p>	<p>L'OIBT continuera de travailler avec le Groupe consultatif sur le commerce ainsi que d'autres partenaires tels que la FAO (un partenaire du PCF) dans le cadre de son Programme FLEGT, ainsi que d'autres grandes organisations internationales et régionales (OI), organisations non gouvernementales (ONG) et associations du secteur privé qui oeuvrent dans ce domaine en vue de piloter et, éventuellement, d'élargir la capacité en matière de conformité à la législation/diligence raisonnée. Le modèle de formation reprendra celui qui a fait ses preuves, à savoir qu'il sera dispensé par des acteurs de la filière qui comprennent les défis, les besoins et le vocabulaire des activités commerciales et de la filière dans les pays producteurs prenant part au commerce international. Des modules de formation ont été développés et livrés en Colombie, au Guatemala et au Pérou dans le cadre des PTB 2018-2020 et 2021-2023; le reliquat des fonds annoncés en faveur de cette activité servira à élargir la formation à un pays</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à cinq pays cibles supplémentaires aidés par des formations pilotes dispensées au secteur privé • Assistance technique apportée aux pays cibles par des experts/organisations internationaux 	<p>Financement reçu: \$EU25,000 Financement en attente: Année 2024 \$EU25,000 Année 2025 \$EU50,000</p> <p>Le GLSTF 2024 qui s'est déroulé à Macao en septembre 2024 a permis la participation du secteur privé, comme indiqué dans l'activité 1. Ceci est indépendant des besoins de formation du secteur privé dans les pays membres producteurs pour lesquels l'OIBT prévoit d'entreprendre plusieurs ateliers de formation dans les pays membres au cours de l'année 2025. Il s'agira notamment de formations régionales sur la conformité au règlement européen sur les droits de propriété intellectuelle (RDUE) pour le secteur privé. Ces formations seront combinées avec des ateliers régionaux prévus pour les avis de commerce non préjudiciable (NDF) pour certaines espèces inscrites à l'annexe II de la CITES en 2025 en Afrique de l'Ouest et en Amérique</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	<p>supplémentaire en 2024-2025. Si un financement supplémentaire est annoncé, ces travaux seront étendus à d'autres pays/régions et éventuellement élargis afin d'en amplifier la portée aux aspects relevant de la légalité/diligence raisonnée associés aux projets portant sur les forêts et le changement climatique/financement.</p> <p>Coût estimatif: \$EU100 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires</p> <p>Année 2024—\$EU50 000 Année 2025—\$EU50 000</p>		latine respectivement.
3. Promouvoir la production de bois de qualité dans les plantations créées par de petits exploitants et des communautés	<p>Cette activité, qui s'inscrit dans le sillage des travaux démarrés dans le cadre du PTB précédent, vise à sensiblement améliorer la production de bois de qualité dans les plantations de teck et autres essences précieuses créées par les petits exploitants et les communautés en Asie-Pacifique et en Afrique de l'Ouest. Elle prévoit d'encourager les politiques et programmes destinés à assurer la mise à disposition d'un matériel de plantation de qualité supérieure; l'adoption de meilleures pratiques sylvicoles; l'accès à des financements pour promouvoir les rotations de cycle long; la création de valeur ajoutée; et l'amélioration de la légalité du bois. Ses principales activités incluent de promouvoir des dispositifs financiers favorables à la production de teck de qualité supérieure suivant des rotations de cycle long et de faciliter l'accès aux marchés volontaires du carbone. Exploiter les marchés des crédits carbone offrira des incitations supplémentaires et contribuera à l'effort international d'atténuation du changement climatique. Il encouragera par ailleurs la coopération régionale et internationale en appui au développement de plantations par les petits exploitants suivant des pratiques durables. Le Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL) s'est d'ores et déjà engagé à financer cette activité au cours de la période 2024-2026.</p> <p>Coût estimatif: \$EU1,413 449 Sources de financement: Contributions volontaires du BMEL (Allemagne)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques et programmes destinés à promouvoir la production de bois de qualité supérieure dans les plantations créées par de petits exploitants mis en place dans les pays visés • Dispositifs financiers élaborés pour la production de teck de qualité supérieure et accès aux marchés volontaires du carbone. • Coopération régionale et internationale en matière de développement durable de plantations chez les petits exploitants renforcée 	<p>Financement reçu: \$EU 1,413 449 Financement en attente: Année 2024 \$EU ZÉRO Année 2025 \$EU ZÉRO</p> <p>L'OIBT a signé des protocoles d'accord avec quatre pays participants, à savoir la Thaïlande, le Viet Nam, le Cambodge et le Togo. En ce qui concerne les deux autres pays participants (l'Indonésie et l'Inde), la signature des protocoles d'accord est en instance dans l'attente des résultats de l'examen effectué par les autorités des pays respectifs. Le protocole d'accord entre l'OIBT et l'Institut Johann Heinrich Thünen a été signé en janvier 2024. Le projet a commencé à mettre en œuvre les activités au début de novembre 2023. Certaines activités du projet ont progressé, à savoir: Amélioration de la gestion des zones de production de semences existantes, des vergers à graines et des essais de provenance/progenèse/plantations clonales mis en œuvre en Thaïlande et au Togo; Soutien aux petits exploitants et aux communautés locales pour une meilleure gestion des parcelles de démonstration existantes en Thaïlande, au Viet Nam, au Cambodge et au Togo; Publication d'un bulletin d'information bimensuel sur 18; présentation orale de quatre résumés du projet au Congrès mondial 2024 de l'IUFRO, en juin 2024 à Stockholm (Suède). La première réunion du Comité de pilotage du projet s'est tenue à Bangkok le 17 septembre 2024, suivie du premier atelier régional du projet le 18 septembre 2024.</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	Année 2024 \$EU664 071 Année 2025-2026-\$EU749 378		
4. Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES	<p>Continuer de dispenser aux membres une assistance à l'application des dispositions découlant de l'inscription à la CITES d'essences à bois d'œuvre. En application de la décision 5(XLVI) relative au «Programme multi-bailleurs de fonds destiné à faciliter une coopération accrue entre l'OIBT et la CITES», l'OIBT a mis en œuvre à bonne fin une seconde subvention d'environ 6,200 000 \$EU (5,000 000 EUR) de l'Union européenne (par le biais de la Commission européenne) en 2016. L'OIBT a reçu de la part d'autres donateurs des contributions de contrepartie de plus de 3,000 000 \$EU au cours de cette période de quatre années couverte par la subvention de l'UE-CE. Bien que l'UE-CE ait décidé en 2016 d'octroyer son financement ultérieur de travaux sur les essences inscrites à la CITES directement au Secrétariat de la CITES, d'autres bailleurs de fonds de l'OIBT sont encouragés, dans le cadre de cette activité, à poursuivre leur appui aux travaux de l'OIBT se rapportant à la CITES, afin de permettre à l'OIBT de continuer à accompagner le Secrétariat de la CITES dans la mise en œuvre du Programme de la CITES sur les espèces arborées (CTPS) et à aider les pays membres à appliquer les dispositions régissant les essences inscrites à la CITES.</p> <p>Coût estimatif: \$EU200 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires</p> <p>Année 2024-\$EU100 000 Année 2025-\$EU100 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projets mis en œuvre aux fins d'améliorer l'application des inscriptions d'essences à la CITES dans un maximum de trois pays • Participation du Secrétariat de l'OIBT aux réunions sur le CTSP et autres réunions/activités pertinentes de la CITES • Nombre réduit de suspensions du commerce d'essences inscrites à la CITES 	<p>Financement reçu: \$EU100 000 Financement en attente: Année 2024 \$EU ZÉRO Année 2025 \$EU100 000</p> <p>Outre les travaux en cours à Madagascar et au Cameroun signalés dans les précédents rapports d'activité du PTB, l'OIBT finance avec l'aide de l'Université d'Adélaïde (Australie) et de l'Universidad Agraria La Molina (Pérou) une activité visant à créer une base de données de référence scientifique servant à déterminer l'origine géographique des essences ipé et cumaru récemment inscrites sur la liste des espèces d'arbres. Un accord de projet a été signé avec les deux partenaires en 2024 et les travaux devraient être achevés dans un délai de 24 mois.</p> <p>Le Secrétariat de la CITES a reçu un nouveau financement de l'Allemagne à la fin de l'année 2023 pour poursuivre le Programme CITES sur les espèces d'arbres (CTSP), désormais appelé «Projet de la CITES sur les espèces d'arbres». L'OIBT a exprimé son intérêt à fournir des contributions et à développer des activités de projet en vue d'une collaboration avec le Secrétariat de la CITES pour mettre en œuvre le projet dans les pays membres. Un rapport plus détaillé sur le CTSP et le rôle de l'OIBT dans ce projet sera présenté dans le prochain rapport sur l'exécution du PTB.</p> <p>Outre le suivi des projets en cours mis en œuvre par l'Université d'Adélaïde et Madagascar fin 2023/début 2024, l'OIBT a été représentée à l'Atelier international d'experts sur les avis de commerce non préjudiciable (ACNP) à Nairobi (Kenya) en décembre 2023, à l'Atelier sur les ACNP en neuf étapes à Douala (Cameroun) en avril 2024, à la 27^e réunion du Comité des plantes de la CITES à Genève (Suisse) en juillet 2024, et à l'Atelier régional pour les États de l'aire de répartition du bois de rose africain (<i>Pterocarpus erinaceus</i>) à Douala (Cameroun) en septembre 2024.</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
<p>5. Suivi des progrès dans l'application des critères et indicateurs de la gestion durable des forêts</p>	<p>Des ateliers sur les critères et indicateurs ont été facilités dans le cadre d'une activité similaire menée au titre de PTB précédents et ces travaux se poursuivront en 2024-2025. Au moyen du reliquat des fonds d'activités antérieures du PTB, cette activité se poursuivra et élargira la portée des travaux antérieurs avec l'organisation d'un atelier sur les C&I dans un pays producteur membre. Si un financement supplémentaire est apporté, ces travaux (qui promouvront les nouveaux critères et indicateurs approuvés en 2016 et les Principes, critères et indicateurs africains révisés qui ont été approuvés en 2022 en privilégiant les nouveaux pays membres) seront élargis afin de financer deux ateliers supplémentaires sur les C&I. Le renforcement des capacités incorporera dans ces ateliers des sujets connexes tels que l'audit, la certification, les exigences en matière d'établissement de rapports internationaux, etc.</p> <p>Coût estimatif: \$EU150 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires</p> <p style="text-align: right;">Année 2024-\$EU75 000 Année 2025-\$EU75 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à deux ateliers régionaux de formation aux C&I organisés • La collaboration internationale en matière de C&I de la GDF est améliorée 	<p>Financement reçu: \$EU5 182 Financement en attente: Année 2024 \$EU69 818 Année 2025 \$EU75 000</p> <p>En 2024, l'OIBT a organisé et parrainé un atelier national de formation sur les critères et indicateurs de gestion durable des forêts tropicales à Trinité-et-Tobago, auquel ont assisté près de 30 participants. Il s'est tenu du 27 février au 1^{er} mars 2024 à Port of Spain.</p> <p>L'atelier a été organisé par la Division des forêts du Ministère de l'agriculture, des terres et des pêches de Trinité-et-Tobago. Les questions abordées lors de l'atelier comprenaient le suivi, l'évaluation et la communication d'informations sur les forêts au moyen des C&I de l'OIBT; les capacités de communication d'informations des pays; la mise en œuvre sur le terrain; et l'évolution des processus internationaux en matière de foresterie et de C&I.</p> <p>Le rapport de l'atelier et les présentations connexes peuvent être téléchargés sur le site web de l'OIBT: (https://www.itto.int/news/2024/03/05/itto_promotes_use_of_criteria_and_indicators_in_trinidad_and_tobago/)</p> <p>En outre, les C&I de l'OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales d'Afrique ont été approuvés en 2022 et publiés en 2023 dans deux langues de travail de l'OIBT (anglais et français), afin d'être utilisés lors des ateliers de diffusion qui se tiendront en 2025 et au-delà.</p>
<p>6. Ateliers de renforcement des capacités en matière de statistiques</p>	<p>Cette activité (dans le cadre de laquelle sont poursuivis des travaux financés au titre de PTB précédents) apportera une assistance (en liaison avec la FAO et autres partenaires) aux pays membres en vue de renforcer le recueil de leurs statistiques et d'améliorer la communication des informations.</p> <p>Au moyen du reliquat de fonds de précédents PTB, il est prévu d'organiser au début de 2024 au Mexique un atelier régional pour l'Amérique centrale. Si des financements additionnels sont mis à disposition, des ateliers seront</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à deux ateliers régionaux de formation aux C&I organisés 	<p>Financement reçu: \$EU32 397 Financement en attente: Année 2024 \$EU17 602 Année 2025 \$EU50 000</p> <p>L'OIBT a organisé un atelier statistique régional conjointement avec la FAO et la CONAFOR (Agence forestière nationale du Mexique) du 19 au 21 mars 2024 au siège de la CONAFOR à Guadalajara (Mexique). Y ont participé 43 spécialistes des forêts, techniciens, statisticiens et universitaires de cinq pays mésoaméricains (Costa Rica, Guatemala, Honduras,</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	<p>organisés en 2024-2025 dans les deux autres régions tropicales.</p> <p>Coût estimatif: \$EU100 000</p> <p>Sources de financement pressenties:</p> <p>Contributions volontaires</p> <p style="text-align: right;">Année 2024-\$EU50 000 Année 2025-\$EU50 000</p>		<p>Mexique et Panama).</p> <p>Dans un message vidéo adressé aux participants à l'atelier, la Ministre mexicaine de l'environnement et des ressources naturelles, María Luisa Albores González, a souligné que son gouvernement reconnaissait l'interdépendance entre l'homme et l'environnement, dans l'optique d'une société prospère et juste.</p> <p>La réunion a été articulée autour de quatre activités principales:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentations par les pays de leur secteur forestier et de leur système national de statistiques; • Présentation du Questionnaire commun sur le secteur forestier (JFSQ) et séances de questions-réponses au sujet des définitions des produits bois; • Discussions de groupe au cours desquelles chacun des représentants des pays a présenté les divers problèmes rencontrés pour renseigner et recueillir les données du JFSQ; • Visite sur le site d'une usine de contreplaqués dans la région de Guadalajara (Mexique). <p>L'atelier a fait l'objet d'un article publié en ligne sur le site web de l'OIBT (https://www.itto.int/news/2024/03/23/itto_fao_government_of_mexico_collaborate_to_help_build_statistics_capacity_in_mesoamerica/) et les présentations de l'atelier sont également disponibles en ligne (https://www.itto.int/direct/topics/topics_pdf_download/topics_id=7801&no=1).</p> <p>Le prochain atelier régional organisé et financé conjointement avec la FAO devrait se tenir au Pérou en 2025. Des représentants de 13 pays d'Amérique du Sud (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Guyane, Paraguay, Pérou, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela) seront invités à y participer.</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
7. Prévention et gestion des incendies dans les forêts tropicales productrices de bois	<p>Cette activité (dans le cadre de laquelle sont poursuivis des travaux financés au titre de PTB précédents) vise à examiner et à analyser les informations et connaissances techniques obtenues dans le cadre de la mise en œuvre de deux projets menés à bien et à élaborer un cadre de gestion intégrée des incendies (GII), qui encourage des solutions fondées sur les écosystèmes, l'implication des parties prenantes, l'inclusion, la prévention, la préparation, la réponse et le rétablissement. Cette analyse inclut le Cadre de gouvernance des incendies de paysage, qui a été approuvé en mai 2023 lors de la 8^e Conférence internationale sur les incendies de forêt à Porto (Portugal). En s'appuyant sur la base des résultats de cette analyse, l'activité actualisera et révisera les Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales (1997) afin de fournir aux décideurs et gestionnaires à divers niveaux un socle leur permettant de développer des programmes et projets qui prennent en compte les problématiques spécifiques intervenant au niveau national, sur le plan socio-économique et se produisant dans la nature en lien avec les incendies dans les forêts tropicales naturelles et plantées. Les partenaires qui participeront à cette analyse et révision des Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales sont notamment le Centre mondial de surveillance des incendies (GFMC), qui accompagne divers réseaux régionaux de vigilance contre les incendies de forêt en milieu tropical.</p> <p>Coût estimatif: \$EU100 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires</p> <p>Année 2024—\$EU30 000 Année 2025—\$EU70 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une analyse approfondie des informations et connaissances techniques contenues dans le cadre de gestion intégrée des incendies menée • Les <i>Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales (1997)</i> révisées avec le concours de partenaires 	<p>Financement reçu: \$EU60 000 Financement en attente: Année 2024 \$EU ZÉRO Année 2025 \$EU40 000</p> <p>Évaluation a posteriori des projets relatifs aux feux de forêt</p> <p>Les projets PP-A/56-340-1 (Indonésie) et PP-A/56-340-2 (Pérou) ont fait l'objet d'une ou de plusieurs évaluations a posteriori, ainsi que convenu lors de la 57^e session du Comité du reboisement et de la gestion forestière (CRF). L'évaluation a posteriori avait pour objet de livrer une analyse approfondie des enseignements tirés et de contribuer à la révision des <i>Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales</i>. Les rapports d'évaluation a posteriori seront présentés et discutés lors de la 58^e session du CRF.</p> <p>Révision des <i>Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales</i></p> <p>Comme indiqué dans le PTB, cette activité vise également à mettre à jour et à réviser les directives originelles de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales, qui ont été élaborées en 1997. En 2024, l'OIBT a passé un contrat avec une équipe de consultants, dirigée par M. Johann Goldammer, pour réviser les directives. Une première mouture révisée a été fournie en juillet 2024. L'OIBT, en collaboration avec la FAO, a organisé en marge de la réunion du Comité des forêts un atelier d'experts d'une journée afin d'examiner et de contribuer des retours sur cette première mouture révisée. Plus de 20 experts des incendies du monde entier ont participé à cet atelier. Le retour d'information et les consultations au sein du groupe se sont poursuivis en ligne après la réunion. En septembre, l'équipe de consultants a fourni un deuxième projet de révision au Secrétariat de l'OIBT.</p> <p>Il est apparu au Secrétariat de l'OIBT qu'il y avait une grande divergence d'opinions entre les experts, notamment sur l'efficacité et l'utilité du projet révisé dans</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>sa forme et sa substance actuelles, en particulier à la lumière de la prolifération d'autres lignes directrices et cadres sur les incendies au niveau politique. Plus particulièrement, certains se sont inquiétés du fait que les révisions n'abordaient pas de manière adéquate les différentes stratégies en fonction de la diversité des écosystèmes tropicaux. Certains ont estimé que les orientations devaient être structurées de manière plus cohérente et plus facile à comprendre afin de guider efficacement les gestionnaires de terrain dans l'élaboration de plans et de stratégies de gestion des incendies spécifiques aux zones tropicales. D'autres experts ont souligné la nécessité d'intégrer dans les lignes directrices les nouvelles recherches scientifiques sur le comportement des incendies tropicaux. Il est nécessaire de mener des travaux et des recherches supplémentaires pour éclairer cette révision et développer l'outil/les lignes directrices appropriés qui seront utiles et exploités. À la lumière de ces développements, les contributions volontaires sont les bienvenues pour poursuivre les travaux sur ce sujet important, compte tenu de la fréquence grandissante des incendies en milieu tropical.</p> <p>Collaboration sur diverses initiatives en matière d'incendies</p> <p>Dans le cadre du plan des travaux du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), l'OIBT a lancé une nouvelle initiative conjointe sur la «Gestion intégrée des incendies dans les forêts tropicales». Lors du FNUF19, certains membres ont demandé que l'initiative soit élargie à tous les biomes forestiers, et non seulement aux tropiques, compte tenu de la fréquence et de l'envergure grandissante des incendies de forêt à l'échelle mondiale. Compte tenu de l'élargissement de l'initiative conjointe et de l'émergence du nouveau Centre mondial des incendies hébergé par la FAO, l'OIBT codirigera l'initiative avec la FAO. Les deux institutions dialoguent actuellement pour élaborer une nouvelle proposition. L'OIBT a participé au troisième atelier de la FAO sur le Centre mondial de gestion des incendies, qui s'est tenu du 28 au 30 juin 2024 à Rome.)</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>L'OIBT prévoit de participer au Colloque sur les incendies de forêt Mékong-Corée (Symposium MKFF) (novembre 2024), une plateforme de discussion à l'échelle de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) sur la question de la gestion des incendies de forêt dans la région, élaborée dans le cadre d'un projet régional approuvé par le Groupe de travail de l'ASEAN (AWG) sur la gestion des forêts et l'AWG sur la foresterie sociale, principalement financé par le Fonds de coopération ASEAN-ROK (AKCF).</p> <p>L'OIBT continue de participer aux réunions trimestrielles du Comité international de liaison sur les incendies de forêt.</p>

GROUPE 2 – TRAVAUX NORMATIFS EN MATIÈRE DE LIGNES DIRECTRICES OU AUTRES TRAVAUX STRATÉGIQUES

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
8. Élaboration de lignes directrices de l'OIBT et mise en application chez les membres	<p>(a) Mise en application des <i>Lignes directrices de l'OIBT sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes</i></p> <p>Cette activité facilitera la mise en application des <i>Lignes directrices de l'OIBT sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes</i> à travers l'ensemble des activités et initiatives de l'OIBT. Tout financement contribuera au renforcement des capacités, à la formation et à une étude exploratoire sur le rôle des femmes dans la sylviculture et la filière forêt-bois et à créer un réseau d'experts des questions sexospécifiques avec les partenaires de collaboration de l'OIBT.</p> <p>Coût estimatif: \$EU185 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2024-\$EU90 000 Année 2025-\$EU95 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lignes directrices sur l'égalité entre les sexes pleinement appliquées dans l'ensemble des opérations de l'OIBT 	<p>Financement reçu: \$EU90 000 Financement en attente: Année 2024 ZÉRO Année 2025 \$EU95 000</p> <p>Les <i>Lignes directrices de l'OIBT sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes</i> sont depuis 2019 intégrées au processus de formulation des projets par les membres qui soumettent des propositions de projet dans le cadre du Cycle des projets ordinaires, qui doivent les prendre en compte. Le Panel d'experts de l'OIBT chargé de l'évaluation technique des propositions de projets s'assure que ces Lignes directrices soient mentionnées/prises en compte dans les propositions soumises. Cela s'applique également à la nouvelle approche des notes conceptuelles mise en place depuis décembre 2020, le cas échéant. L'OIBT étudie avec des partenaires collaborateurs l'éventuelle organisation d'un atelier international sur le rôle des femmes dans le secteur forestier (y compris la transformation primaire) en 2025, sous réserve de la mise à disposition d'un financement supplémentaire.</p>
	<p>(b) Diffusion des <i>Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical</i></p> <p>Cette activité vise à faciliter la production de matériel de sensibilisation et de communication pour promouvoir la diffusion des <i>Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical (2020)</i>. Elle prévoit également la participation à des manifestations clés sur la RPF et l'organisation, en format hybride, de trois ateliers régionaux de renforcement des capacités dans chacune des trois régions tropicales.</p> <p>Coût estimatif: \$EU180 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2024: \$EU60 000 Année 2025: \$EU120 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion des lignes directrices nouvellement adoptées dans les pays producteurs membres de l'OIBT 	<p>Financement reçu: \$EU20 000 Financement en attente: Année 2024 \$EU40 000 Année 2025 \$EU120 000</p> <p>Les <i>Lignes directrices pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical</i> ont été élaborées par l'OIBT en collaboration avec de nombreux partenaires, dont l'AFoCO, le CIFOR, la FAO, l'UICN et l'IUFRO, dans le cadre d'une initiative conjointe du Partenariat de collaboration sur la restauration des paysages forestiers (RPF). Les lignes directrices présentent six principes de RPF assortis de 32 éléments directeurs pour mettre en œuvre la RPF sur le terrain. L'OIBT encourage à exploiter ces lignes directrices à caractère volontaire comme document de référence et d'orientation pour élaborer des interventions de RPF aux niveaux national et infranational dans les pays tropicaux, en association avec d'autres lignes directrices, outils et</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>approches spécifiques. Une série d'ateliers en ligne visant à diffuser les lignes directrices sur la RPF a été organisée de 2021 à 2023 à destination des régions Asie-Pacifique et Amérique latine. En raison de problèmes d'accès à l'Internet et de connectivité dans la région Afrique, et du public visé, il a été déterminé qu'un atelier en ligne n'était pas un moyen efficace pour la diffusion des lignes directrices et la formation connexe dans cette région. Si un montant suffisant de contributions volontaires est mis à disposition, des ateliers en présentiel pourront être organisés en 2025 à destination des pays membres de l'OIBT en Afrique (un atelier pour les pays francophones et un autre pour les pays anglophones).</p>
	<p>(c) Appui à des groupements féminins pour l'autonomisation des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo</p> <p>Cette activité est financée afin de contribuer aux <i>Lignes directrices de l'OIBT sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes (GEEW)</i> ainsi qu'aux <i>Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers (RPF) en milieu tropical</i>, et de les mettre en application. Cette activité reflète la conformité de certains éléments de la décision 8(LV) et s'inscrit pleinement dans le cadre de l'Axe programmatique 3 (l'AP 3) intitulé «Restauration des paysages forestiers et moyens d'existence résilients» de la Démarche programmatique mise en œuvre à titre pilote au titre de la nouvelle architecture de financement. Des fonds supplémentaires ont été mobilisés pour 2024, ce dans le but de consolider et de pérenniser les réalisations sur le terrain que le REFACOF et ses groupements de femmes au Togo ont mis en œuvre au cours de la mise en œuvre des Phases I et II de l'activité PP-A/56-341 dans les départements de Blitta et des Lacs au Togo.</p> <p>Coût estimatif: \$EU180 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2024: \$EU90 000 Année 2025: \$EU90 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mise en pratique de deux séries de Lignes directrices de l'OIBT (GEEW et RPF) 	<p>Financement reçu: \$EU139 340 Financement en attente: Année 2024 \$EU ZÉRO Année 2025 \$EU40 659</p> <p>PP-A/56-341B Phase III (Appui à des groupements féminins pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo), fait l'objet d'un rapport détaillé (document CRF(LVIII)/3) au titre du point 10.2 de l'ordre du jour du CRF traitant des activités du PTB fondées sur un projet.</p> <p>PP-A/56-341C-Bénin (Appui à des groupements féminins pour la restauration des paysages forestiers dans les départements de l'Ouémé et du Zou au Bénin), fait l'objet d'un rapport détaillé (document CRF(LVIII)/3) au titre du point 10.2 de l'ordre du jour du CRF consacré aux activités du PTB fondées sur un projet.</p> <p>PP-A/56-341B Phase III et PP-A/56-341C-Bénin sont tous deux financés par l'organisation Soka Gakkai.</p>

GROUPE 3 – TRAVAUX/RÉUNIONS EN COLLABORATION AVEC D’AUTRES ORGANISATIONS/INITIATIVES

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
<p>9. Conservation et utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales de productrices de bois</p>	<p>En accord avec le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal qui a été adopté lors de la 15^e CdP à la Convention sur la diversité biologique (CDB) en décembre 2022, cette activité va promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois à travers les actions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'implication du Secrétariat de l'OIBT dans des partenariats pour les Cibles 2 & 3 et la Coalition de haute ambition (HAC) pour la nature et les peuples en appui à la réalisation des Objectifs et Cibles du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. • Soutenir la participation de membres de l'équipe de l'OIBT en charge des projets sur la biodiversité à la 16^e CdP à la CDB en 2024, avec l'organisation d'une manifestation parallèle conjointe avec la CDB ayant pour but de partager les expériences et éclairages de l'OIBT lors de réunions internationales connexes. • Accompagner la mise en œuvre du programme de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration pour les années 2024-2025. Cet appui porte également sur l'organisation de trois ateliers régionaux de renforcement des capacités et la diffusion de leurs résultats lors de manifestations internationales sur la biodiversité. <p>Coût estimatif: \$EU200 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2024—\$EU100 000 Année 2025—\$EU100 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation du Secrétariat de l'OIBT aux Cibles 2 & 3 du Partenariat pour le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal • Participation d'experts de l'OIBT à la 16^e CdP à la CBD et à une manifestation parallèle commune OIBT-CDB • Trois ateliers régionaux organisés en collaboration avec la CDB 	<p>Financement reçu: \$EU67 032 Financement en attente: Année 2024 \$EU32 968 Année 2025 \$EU100 000</p> <p>Le protocole d'accord entre l'OIBT et la CDB a été renouvelé en février 2021 et les deux Secrétariats ont approuvé le document du Programme pour 2024-2025, qui vise à mettre en œuvre l'Initiative de collaboration OIBT-CDB en appui à la mise en œuvre des objectifs et cibles du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal liés aux forêts tropicales. La mise en œuvre des dix projets de l'OIBT répertoriés dans le document du Programme se poursuit. Le financement de ces dix projets (d'un montant total de 2,663 254 \$EU) a été assuré par des donateurs dans le cadre des processus de financement relatifs aux projets et/ou aux Axes programmatiques de l'OIBT. Pour mieux faire comprendre comment ces projets contribuent directement aux cibles mondiales du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal à l'horizon 2030, une brochure illustrant leur lien a été élaborée. Cette brochure sera distribuée lors de la prochaine CdP16 à la CDB en Colombie et de la CdP29 à la CCNUCC en Azerbaïdjan.</p> <p>Le(s) Secrétariat(s) continue(nt) d'explorer les moyens de renforcer leur collaboration dans le cadre de l'Initiative de collaboration OIBT-CDB, notamment en élaborant conjointement un projet de liste de contrôle qui précise les critères servant à déterminer les projets ultérieurs énumérés dans le cadre de l'Initiative de collaboration OIBT-CDB. Le(s) Secrétariat(s) a (ont) également échangé des idées sur les moyens de sensibiliser davantage les points focaux nationaux de la CDB à l'Initiative de collaboration OIBT-CDB et aux futurs projets qui seront mis en œuvre dans ce cadre afin que ceux-ci soient officiellement reconnus comme des contributions aux stratégies et plans d'action nationaux respectifs en matière de biodiversité, dans</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>l'espoir que cela augmente les chances d'obtenir un financement futur pour ces projets.</p> <p>L'OIBT a également participé à la Conférence internationale des jeunes sur la biodiversité (août 2024), qui s'est tenue à Yokohama sous le parrainage du Ministère japonais de l'Environnement, de la Ville de Yokohama, du Secrétariat de la CDB et du Fonds japonais pour la biodiversité. L'OIBT a eu recours à un atelier d'origami pour sensibiliser les jeunes participants aux différentes espèces en péril et à l'importance de la gestion durable des forêts et de la conservation de la biodiversité.</p> <p>Publiées pour la première fois en 1993, les <i>Directives OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales de production</i> ont été révisées et mises à jour en 2009. Depuis leur publication, la science, les cadres politiques et les échanges sur la conservation de la biodiversité ont évolué, notamment avec la mise en place du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. Afin d'y intégrer ces nouveaux éléments, ainsi que d'autres nouvelles orientations politiques de l'OIBT concernant l'égalité des sexes et la restauration, l'OIBT engagera vers la fin de l'automne/le début de l'hiver un consultant pour commencer leur actualisation grâce aux contributions volontaires reçues du Canada.</p>
<p>10. Coopération et concertation avec le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et autres entités</p>	<p>Favoriser et intégrer le rôle des forêts productrices et du commerce connexe au sein des principaux processus mondiaux (FNUF, PCF, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD), CDB, ONU-Environnement, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), etc.) dans le but de réaliser les ODD et les Objectifs mondiaux relatifs aux forêts, ce par la gestion durable des forêts et des chaînes d'approvisionnement légales et durables.</p> <p>Coût estimatif: \$EU150 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation de l'OIBT au FNUF19 en 2024 et au FNUF20 en 2025; et à un maximum de quatre réunions du PCF en 2024 et 2025 • Contributions à un maximum de trois initiatives communes du PCF en 2024 et 2025 	<p>Financement reçu: \$EU10,000 Financement en attente: Année 2024 \$EU65 000 Année 2025 \$EU75 000</p> <p>En 2024, l'OIBT a continué de renforcer ses relations avec différents membres du CPF, notamment en prenant une part active au principales enceintes suivantes:</p> <p>Protocole d'accord avec la CNULD L'OIBT et le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD)</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	Année 2024—\$EU75 000 Année 2025—\$EU75 000		<p>ont signé un protocole d'accord le 20 février 2024 à Tokyo (Japon), dans le but d'aider les pays membres de l'OIBT et les Parties à la CNULD à restaurer et à entretenir les paysages forestiers tropicaux tout en favorisant la production durable de bois d'œuvre et d'autres produits et services écosystémiques. Le protocole d'accord proroge la coopération entre les deux Secrétariats jusqu'à la fin de 2028. Il s'agit du deuxième accord de ce type, le premier ayant été signé en 2011.</p> <p>XXVI^e Congrès mondial de l'IUFRO (Stockholm, Suède) L'OIBT a pris une part active à ce Congrès, en animant un stand dans le hall d'exposition qui a été très fréquenté et a servi à distribuer les publications les plus récentes de l'OIBT. Lors de la plénière subsidiaire Science-Business, l'OIBT a délivré une allocution liminaire intitulée «Amplifier les échanges entre les sciences forestières et les entreprises: Vers une économie forestière responsable»; au préalable, l'OIBT avait été interviewée par IUFRO TV sur le sujet. Sur la Scène Innovation, l'OIBT a donné une présentation intitulée «Innovations visant à optimiser la contribution des forêts tropicales au développement durable». L'Organisation a également participé à l'Arène des emplois verts, où elle a donné une présentation intitulée «Perspectives et compétences pour les emplois verts dans le domaine de la foresterie durable», qui a été suivie d'un débat d'experts. En collaboration avec le TEAKNET et l'IUFRO, l'OIBT a coorganisé la manifestation parallèle «Renforcer la gestion des forêts de teck pour des chaînes d'approvisionnement durables du bois de teck et du commerce associé». Trois lauréats d'une bourse de l'OIBT et un (1) projet ont présenté des affiches au cours du congrès.</p> <p>19^e session du Forum des Nations Unies sur les forêts (New York, États-Unis) Outre sa participation aux séances plénières ouvertes, l'OIBT a parrainé et coorganisé deux</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>manifestations parallèles lors du FNUF19. La première manifestation parallèle, en collaboration avec le Service coréen des forêts, le Ministère indien de l'environnement, des forêts et du changement climatique et l'Institut indien de gestion forestière, l'Agence portugaise pour la gestion intégrée des incendies en milieu rural (AGIF) et la FAO, était axée sur les principes et stratégies de gestion intégrée des incendies dans les paysages dans le cadre d'une gouvernance concertée.</p> <p>La deuxième manifestation parallèle parrainée par l'OIBT a exploré les expériences de différents pays en matière de certification et de traçabilité du bois afin d'intégrer les chaînes d'approvisionnement légales et durables de produits bois tropicaux dans l'optique d'une production et d'une consommation responsables.</p> <p>27^e session du Comité des forêts de la FAO (Rome, Italie)</p> <p>Outre sa participation à la plénière, l'OIBT a parrainé, en collaboration avec la FAO, une manifestation en marge du Comité des forêts de la FAO (COFO) d'une journée entière consacrée à une réunion d'experts sur les incendies tropicaux, afin d'examiner la première mise à jour/révision des directives de l'OIBT sur la gestion du feu. L'OIBT a participé à la manifestation parallèle du Centre mondial des incendies en tant que membre d'une table ronde qui a examiné la question consistant à intégrer les pratiques de gestion des incendies des Peuples autochtones aux connaissances scientifiques.</p> <p>L'OIBT est par ailleurs un membre de longue date du Groupe consultatif sur l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA), qui s'est réuni en marge de la 27^e session du COFO. Au nombre des points abordés figuraient les travaux de la FRA visant à clarifier les définitions de «forêt primaire» par biome</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>forestier ou encore de «dégradation forestière», ainsi que les perspectives.</p> <p>CoP16-CDB (Cali, Colombie) Au moment de la rédaction du présent rapport, l'OIBT prévoyait de participer à différents travaux de la CoP16-CDB, notamment au Forum sur le renforcement des capacités et le développement de la biodiversité (19 octobre) et en tant que co-responsable avec la FAO de la séance consacrée à l'économie forestière durable lors de la Journée forêt et eau (25 octobre) au Pavillon des ODD. L'OIBT a contribué à couvrir les frais de traduction de la Journée forêt et eau.</p> <p>CoP29-CCNUCC (Bakou, Azerbaïdjan) Au moment de la rédaction du présent rapport, l'OIBT prévoyait de prendre une part active à la COP29-CCNUCC, notamment en organisant une manifestation parallèle avec l'Institut japonais de recherche sur les forêts et les produits forestiers (FFPRI) sur les «Innovations visant à optimiser la contribution des forêts tropicales à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets». Avec le FFPRI et l'Agence forestière japonaise, l'OIBT coorganisera au Pavillon du Japon une séance sur la manière dont la reconstitution et la restauration ainsi que la GDF, en tant que solutions naturelles, contribuent à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets. L'OIBT présentera également ses récentes publications dans un stand commun avec le CIFOR, l'IUFRO et l'ICRAF à Bakou.</p> <p>En outre, l'OIBT a contribué financièrement au Pavillon des forêts de la COP29 et codirigera, avec la FAO et le Japon, la Journée de la bioéconomie durable fondée sur les forêts dans l'optique de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets.</p> <p>Collaboration avec l'AFoCO</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			L'AFoCO et l'OIBT ont continué d'explorer les possibilités de poursuivre leur collaboration en 2023-2024, notamment en élaborant un projet de note conceptuelle relatif à un nouveau programme commun OIBT-AFoCo: «Faire progresser les solutions climatiques fondées sur la nature grâce à des entreprises communautaires durables basées sur le bois et la foresterie», qui sera présenté au Conseil à sa 60 ^e session pour examen. L'OIBT prévoit également de participer en novembre 2024 au Colloque sur les incendies de forêt Mékong-Corée, une plateforme de discussion à l'échelle de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) sur la question de la gestion des incendies de forêt dans la région, élaborée dans le cadre d'un projet régional approuvé par le groupe de travail de l'ASEAN (AWG) sur la gestion des forêts et l'AWG sur la foresterie sociale.
11.Collaboration en matière de critères et indicateurs de la gestion durable des forêts (GDF)	<p>Ces travaux ont été facilités par des activités similaires de PTB précédents et se poursuivront en 2024-2025. Le reliquat des fonds d'activités précédentes enrichi de tout nouveau financement annoncé servira à poursuivre et à élargir les travaux menés à ce jour.</p> <p>Les fonds seront utilisés pour permettre au Secrétariat de participer à des réunions/discussions/initiatives internationales ayant trait aux C&I, dont le Groupe de travail du PCF sur la simplification des rapports sur les forêts afin de tirer parti des synergies entre l'OIBT et la FAO en matière de communication d'informations sur les forêts (<i>Évaluation des ressources forestières mondiales</i>, FRA), Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières inclus) ainsi qu'à des réunions et autres processus relatifs aux C&I.</p> <p>Coût estimatif: \$EU50 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2024-\$EU25 000 Année 2025-\$EU25 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présence aux réunions pertinentes • Collaboration avec le rapport FRA de la FAO renforcée 	<p>Financement reçu: \$EU ZÉRO Financement en attente: Année 2024 \$EU25 000 Année 2025 \$EU25 000</p> <p>Bien qu'aucun financement n'ait été annoncé pour cette activité, l'OIBT a assisté à la réunion du Groupe consultatif sur l'<i>Évaluation des ressources forestières mondiales</i> (FRA) en marge de la 27^e session du COFO. Au nombre des points abordés figuraient des travaux sur le rapport FRA visant à clarifier plus grande les définitions de «forêt primaire» et de «dégradation forestière» par biome forestier ainsi que les perspectives en la matière.</p>

GROUPE 4 – TRAVAUX DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
12. Stratégie de communication de l'OIBT	<p>Mettre en œuvre divers éléments de la stratégie de communication de l'OIBT présentés au Conseil à sa 57^e session.</p> <p>Coût estimatif: \$EU 340 000</p> <p>Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2024–\$EU170 000 Année 2025–\$EU170 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Actions visant à renforcer la notoriété et le travail de sensibilisation de l'OIBT, à rehausser son rôle au sein du dialogue sur les forêts et à fournir un leadership éclairé essentiel concernant les politiques et pratiques du développement durable à travers la GDF 	<p>Financement reçu: \$EU25 000</p> <p>Financement en attente: Année 2024 \$EU145 000 Année 2025 \$EU170 000</p> <p>Le Conseil a accueilli favorablement le projet de stratégie de communication (présenté au Conseil à sa 57^e session (document ITTC(LVII)/16)) comme s'agissant d'un plan ambitieux visant à améliorer la visibilité et le message de l'OIBT, et à soutenir ses efforts de levée de fonds, tout en notant que des ressources supplémentaires seraient nécessaires pour sa mise en œuvre. Au moment de la préparation du présent rapport, aucune annonce de contribution n'a été effectuée pour sa mise en œuvre. Au moment de la préparation du présent rapport, aucun financement n'a été annoncé pour sa mise en œuvre. Néanmoins, les efforts de sensibilisation ont été renforcés en 2024, en particulier dans le cadre de Journées internationales, d'allocutions prononcées à des tribunes internationales et au Japon, de la présence de l'OIBT sur les réseaux sociaux, du placement d'articles de l'OIBT dans des publications externes et de références à l'OIBT dans d'autres organes de presse, ainsi que décrit sous l'activité 14.</p>
13. <i>Actualités des Forêts Tropicales</i> (TFU)	<p>Travaux réguliers.</p> <p>Coût estimatif: \$EU390 000</p> <p>Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2024–\$EU195 000 Année 2025–\$EU195 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à quatre numéros de la revue TFU publiés par an et diffusés dans les trois langues de travail de l'OIBT 	<p>Financement reçu: Financée à partir des dépenses essentielles</p> <p>La revue <i>Actualités des Forêts Tropicales</i> (TFU) est distribuée sous forme imprimée à environ 14 000 particuliers et organisations dans plus de 160 pays et est également accessible sur le site web de l'OIBT et via l'application TFU (qui peut être téléchargée sur App Store et Google Play).</p> <p>Au moment de la préparation de ce rapport, deux éditions de TFU avaient été publiées en 2024 et la production d'une troisième édition devrait bientôt commencer.</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
14. Relations publiques, sensibilisation et vulgarisation	<p>Travaux réguliers. Continuer de faire en sorte que l'OIBT touche un public aussi large que possible par des:</p> <p>(a) Activités de communication: mettre en œuvre des activités régulières de communication et de sensibilisation, y compris, entre autres, par la gestion du site web de l'OIBT (par ex., mise en ligne de contenus et améliorations de sa fonctionnalité et apparence); publication et diffusion des rapports et ouvrages de l'OIBT (par ex., rapports annuels, rapports de projets et d'activités, bulletins d'information, articles de TFU, actualités et manifestations); production et diffusion de matériel de relations publiques (par ex., brochures, calendriers, infographiques, dépliants, affiches, vidéos et photographies) servant à faire connaître les travaux de l'Organisation; et autres initiatives ciblées en collaboration avec d'autres partenaires, lorsque de besoin.</p> <p>Coût estimatif: \$EU450 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles</p> <p>Année 2024-\$EU225 000 Année 2025-\$EU225 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Publication régulière de contenus se rapportant aux travaux de l'Organisation sur le site web et les réseaux sociaux • Jusqu'à deux nouveaux ouvrages des séries Politique forestière/Technique publiés et diffusés • Jusqu'à huit numéros de TFU largement diffusés • Jusqu'à dix numéros du bulletin <i>Tropical Forest News</i> largement diffusés • Nouveaux vidéos, affiches, et dépliants publiés • Deux rapports annuels publiés dans les trois langues • Photothèque en ligne enrichie 	<p>Financement reçu: Financée à partir des dépenses essentielles</p> <p><u>Site web de l'OIBT:</u></p> <p>Le site web de l'OIBT a été régulièrement mis à jour au cours de la période considérée, avec un large éventail d'informations sur les travaux de l'OIBT, notamment des actualités; des appels à propositions; des informations relatives aux Conseil international des bois tropicaux et ses Comités; des publications, notamment TFU et les séries Politique forestière et Technique; la base de données statistiques; la <i>Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois</i>; le Service d'information sur le marché; des informations sur le Programme de bourses de l'OIB ; des annonces de postes vacants; des manifestations à venir; des travaux de projets (dont un moteur de recherche complet); une galerie photo; et des liens rapides vers diverses parties du site.</p> <p><u>Réseaux sociaux:</u></p> <p>L'OIBT est présente de longue date sur les principales plateformes de réseaux sociaux, avec des publications régulières et des mises à jour mettant en lumière les travaux de l'Organisation. Au moment de la préparation du présent rapport, l'OIBT comptait plus de 7 600 followers sur Facebook, 1 164 sur Instagram, 2 303 sur LinkedIn, 1 100 sur X et 1 160 sur YouTube.</p> <p><u>Vidéos:</u></p> <p>Au moment de la préparation du présent rapport, 147 vidéos au total illustrant divers aspects des travaux de l'Organisation étaient disponibles sur la chaîne YouTube de l'OIBT.</p> <p><u>Matériel promotionnel:</u></p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>Du matériel promotionnel comprenant des sacs écologiques floqués, des badges, des sous-verres, des brochures, des dépliants et des affiches a été produit/réimprimé et largement distribué lors de diverses rencontres au Japon et à l'étranger. Au moment de la préparation du présent rapport, une nouvelle brochure sur l'Initiative de collaboration OIBT-CBD a été imprimé et distribué à la COP 16-CDB, tandis que l'édition 2025 du calendrier de l'OIBT était en cours de production. Le bulletin électronique mensuel <i>Tropical Forest News</i> est distribué à quelque 2 700 abonnés.</p> <p><u>Rapport annuel et rapports sur les projets/activités:</u></p> <p>L'OIBT et l'Université des Nations Unies ont publié en janvier 2024 le rapport <i>Promouvoir la restauration des paysages forestiers en milieu tropical: Expériences et enseignements en matière de résilience socio-écologique et d'autonomisation des femmes dans les projets de l'OIBT</i>. Le document d'orientation <i>Promouvoir l'emploi accru du bois tropical légal et durable sur les marchés intérieurs</i> a également été publié en janvier 2024. Au moment de la préparation du présent rapport, une nouvelle publication de la Série technique et le Rapport annuel 2023 de l'OIBT étaient en cours de production. Le n° 52 de la Série technique de l'OIBT <i>Tropical Timber Trends</i> (Tendances des bois tropicaux) a été publié en octobre 2024.</p> <p><u>Relations publiques, médias, citations:</u></p> <p>L'OIBT a placé des articles dans diverses publications internationales renommées, dont l'édition 2024 de <i>Situation des forêts du monde</i> (FAO); et <i>A Better World and International Forestry Review</i>. Les travaux de l'OIBT ont également été cités dans des médias externes, notamment <i>The Macau Daily</i>, <i>The Star</i>, le journal <i>Seikyo</i>, <i>IUFRO TV</i>, <i>PEFC International</i>, les bulletins d'information de</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	<p>(b) Activités de sensibilisation (stands et/ou manifestations parallèles lors de rencontres internationales pertinentes): il s'agit d'exposer les travaux de l'OIBT lors de manifestations internationales pertinentes au cours de la période biennale [par ex., Congrès mondial de l'Union internationale des organismes de recherche forestière (IUFRO); COP-CDB, la CITES et la CCNUCC; sessions du FNUF; du Comité des forêts de la FAO (COFO)], et autres rencontres qui ne sont pas couvertes au titre d'autres activités du PTB.</p> <p>Coût estimatif: \$EU180 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2024-\$EU90 000 Année 2025-\$EU90</p>	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des travaux de l'OIBT au cours de cinq rencontres internationales au maximum 	<p><i>l'ATIBT</i>, le compte X de l'Agence forestière du Japon, <i>wildlifeday.org</i>, et <i>nature.com</i>.</p> <p>Financement reçu: Financée à partir des dépenses essentielles</p> <p>L'OIBT a pris une part active à diverses manifestations, comme suit: Dialogue mondial sur les politiques visant à faire progresser la politique et la science du bois durable pour des économies neutres en carbone et résilientes, qui s'est tenu au siège de la FAO dans le cadre des célébrations de la Journée internationale des forêts 2024; deux manifestations en marge de 19^e session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF19); allocution liminaire lors du colloque «Conserver les poumons de la Terre: Comprendre l'état actuel, les défis et les stratégies de conservation des trois principales forêts tropicales du monde»; une présentation et un atelier au Carrefour International du Bois; une participation et un atelier à la 20^e réunion des parties au Partenariat pour les forêts du bassin du Congo; plusieurs présentations, une session technique et un stand au XXVI^e Congrès mondial de l'IUFRO; participation et manifestation parallèle lors de la 27^e session du Comité des forêts (COFO) de la FAO; présentation à la 10^e Conférence régionale du Pacifique sur l'anatomie du bois (10^e PRWAC); coorganisation d'une séance dans le cadre de la Journée forêt et eau à la COP16-CDB; et tenue d'un stand à la 13^e Conférence sur les villes intelligentes d'Asie.</p> <p>Au moment de la préparation de ce rapport, l'OIBT a prévu de prendre une part active à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique de 2024 (COP 29- CCNUCC) comme suit: participation au Pavillon des forêts; coorganisation d'une manifestation parallèle officielle au Pavillon des forêts; séminaire au Pavillon du Japon; et présentation au Pavillon de l'Indonésie.</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	<p>(c) Traduction en japonais du site web de l'OIBT et de matériel de relations publiques pertinent.</p> <p>Coût estimatif: \$EU50 000</p> <p>Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2024-\$EU25 000 Année 2025-\$EU25 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> Couverture extensive en japonais des travaux de l'Organisation sur le site web de l'OIBT 	<p>Financement reçu: \$EU23 173</p> <p>Financement en attente: Année 2024 \$EU1 827 Année 2025 \$EU25 000</p> <p>L'édition japonaise du site web de l'OIBT a été régulièrement mise à jour avec un large éventail d'informations sur les travaux de l'OIBT, notamment des actualités; des appels à propositions; des informations destinées au Conseil international des bois tropicaux et ses Comités; des publications, notamment TFU et les séries Politique forestière et Technique; la base de données statistiques; la <i>Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois</i>; le Service d'information sur le marché; des informations sur le Programme de bourses de l'OIBT; des annonces de postes vacants; manifestations à venir; des travaux de projet; et des liens rapides vers diverses parties du site. Les plus récents documents d'orientation de l'OIBT ont été traduits en japonais.</p> <p>Des réunions de haut niveau avec le Président de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et le Président de la Soka Gakkai ont été organisées, de même que des visites de courtoisie, entre autres.</p> <p>Des messages en japonais sur les réseaux sociaux continuent d'être régulièrement publiés via le compte X de l'OIBT pour informer sur l'actualité des travaux de l'OIBT.</p> <p>Les conférences au Japon se sont poursuivies dans diverses écoles et universités, notamment à l'école élémentaire Ushikubo, au lycée <i>Science Frontier</i> de Yokohama, à l'école élémentaire <i>Americayama Garden Academy</i>, ainsi qu'auprès des stagiaires du Programme YOKE. L'OIBT a prévu de donner d'autres conférences avant la fin de l'année 2024, dans les universités de Soka et de Tsukuba.</p> <p>L'OIBT a participé et/ou tenu des stands au Forum multiculturel sur les Objectifs de développement</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>durable, au festival <i>Mirai Action Festa</i>, au Festival de la biodiversité de Yokohama et au festival <i>Global Festa</i>.</p> <p>De plus amples détails sont disponibles sur le site web de l'OIBT (www.itto.int/ja/activities_in_japan/).</p>

GROUPE 5 – TRAVAUX ANALYTIQUES ET STATISTIQUES ET AUTRES TRAVAUX RÉGULIERS

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
15. Participation du Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC)	Travaux réguliers. Encourager l'appui à la participation des membres du Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC) aux sessions du Conseil. Coût estimatif: \$EU80 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2024–\$EU40 000 Année 2025–\$EU40 000	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins quatre représentants du TAG et du GCSC subventionnés pour participer aux sessions du Conseil de 2024 et 2025 	Financement reçu: \$EU20 000 Financement en attente: Année 2024 \$EU20 000 Année 2025 \$EU40 000 Une aide au voyage a été fournie au TAG et au GCSC pour participer à la 60 ^e session du CIBT. La Journée du commerce et des marchés du 3 décembre 2024 comprendra un panel du GCSC et la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché coordonnée par le TAG.
16. Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché	Travaux réguliers. Les thèmes des Discussions annuelles de l'OIBT sur le marché seront déterminés lors des sessions du Conseil précédant immédiatement ces Discussions. Coût estimatif: \$EU100 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2024–\$EU50 000 Année 2025–\$EU50 000	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions annuelles de l'OIBT sur le marché organisées en 2024 et 2025 	Financement reçu: Financée à partir des dépenses essentielles Le Secrétariat collabore avec le TAG à la préparation et à la tenue de l'édition 2024 de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le thème «Production et commerce: Coûts en hausse et demande en baisse», parallèlement à la soixantième session du CIBT à Yokohama (Japon) du 2 au 6 décembre 2024.
17. Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets	Travaux réguliers. Convoquer les réunions du Panel d'experts. Coût estimatif: \$EU220 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2024–\$EU110 000 Année 2025–\$EU110 000	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions du Panel d'experts organisées en 2024 et 2025 	Financement reçu: Financée à partir des dépenses essentielles En raison du faible nombre de propositions, la cinquante-neuvième réunion du Panel d'experts s'est tenue sous la forme d'un examen en ligne. Le rapport sera présenté lors d'une séance commune des Comités au titre du point 1 de l'ordre du jour [document ITTC/EP-59].
18. Programme de bourses de l'OIBT	Travaux réguliers. L'objectif du Programme de bourses de l'OIBT est de développer les ressources humaines et d'enrichir les savoir-faire professionnels dans les pays membres en matière de foresterie tropicale et dans les disciplines connexes, en vue de promouvoir la gestion durable des forêts tropicales, une exploitation et une valorisation efficaces du bois tropical et une meilleure information économique sur le commerce international de bois tropicaux. Coût estimatif: \$EU400 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2024–\$EU200 000	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution de 30 à 40 bourses en 2024 et 2025 • Maintien du Réseau des boursiers de l'OIBT 	Financement reçu: \$EU83 706 Financement en attente: Année 2024 \$EU116 294 Année 2025 \$EU 200 000 La Commission de sélection des bourses se réunira en ligne avant la soixantième session du Conseil et lui présentera ses recommandations concernant l'attribution de bourses dans le cadre du cycle de bourses 2024. Le rapport de la Commission de sélection des bourses (document ITTC(LX)/7) y compris le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme de bourses de l'OIBT, sera

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	Année 2025–\$EU200 000		présenté au Conseil dans le cadre de la présentation du rapport sur l'état d'avancement du Programme de bourses de l'OIBT. Cette activité devrait se poursuivre en 2025 et au-delà.
19. Service d'information de l'OIBT sur le marché (MIS)	Travaux réguliers. Coût estimatif: \$EU500 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2024–\$EU250 000 Année 2025–\$EU250 000	<ul style="list-style-type: none"> • Vingt-trois numéros du <i>Rapport sur le marché des bois tropicaux</i> (TTMR) publiés pour chacune des années 2024 et 2025 	Financement reçu: Financée à partir des dépenses essentielles Vingt-trois numéros du rapport sur le marché des bois tropicaux (TTMR) devraient être publiés en 2024 et sont prévus pour 2025. Le rapport est distribué à plus de 18 000 abonnés.
20. Renforcement des travaux statistiques et base de données statistiques	Travaux réguliers. Le Secrétariat mènera des activités destinées à améliorer la base de données statistiques, à assurer l'accès aux bases de données sur le commerce international des produits forestiers et à maintenir sa participation au Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques forestières et au Questionnaire commun sur le secteur forestier. Coût estimatif: \$EU40 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2024–\$EU20 000 Année 2025–\$EU20 000	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à deux réunions du Groupe de travail intersecrétariats • Actualiser et affiner le Questionnaire commun sur le secteur forestier (JFSQ) 	Financement reçu: Financée à partir des dépenses essentielles En février 2024, lors de la réunion du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques forestières (IWGFS) tenue à Genève, l'OIBT et les organisations partenaires ont actualisé la définition de certains produits bois et également inclus de nouveaux produits dans le Questionnaire commun sur le secteur forestier (JFSQ). Le prochain cycle d'inclusion par l'Organisation mondiale des douanes (OMD) de nouveaux produits forestiers dans le Système harmonisé a également été discuté et programmé. L'harmonisation des données entre les différentes bases de données statistiques, qui est en cours, a été l'une des principales questions abordées au cours de la réunion. La prochaine réunion de l'IWGFS se tiendra à Rome en janvier 2025. Les données en ligne concernant la production et le commerce des produits bois de transformation primaire et secondaire ont été publiées en août 2024 dans la base de données statistiques en ligne. La prochaine actualisation contiendra les données de la <i>Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois 2023-2024</i> , qui sera publiée en juillet 2025.

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>L'activité 20 a également contribué, avec un financement partiel issu de l'activité 21, à financer les deux études suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une étude à long terme sur la production et le commerce de produits bois tropicaux primaires et secondaires dans le monde depuis 1990. Cette étude sera publiée en septembre 2024 sur le site web de l'OIBT dans la section Série technique sous le numéro ST52; • Une étude sur les facteurs de conversion des placages et contreplaqués tropicaux qui sera publiée en septembre 2024 sur le site web de l'OIBT dans la section Autres rapports techniques.
21.Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois	<p>Travaux réguliers. Préparation en 2024 des éléments préliminaires nécessaires à l'édition 2023-2024 de la <i>Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois</i> et publication en 2025 de la <i>Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois 2023-2024</i>.</p> <p>Coût estimatif: \$EU120 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2024-\$EU60 000 Année 2025-\$EU60 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Éléments préliminaires de la Revue biennale 2023-2024 examinés lors de la soixantième session du Conseil en 2024 • Revue biennale et évaluation 2023-2024 publiée en 2025 	<p>Financement reçu: Financée à partir des dépenses essentielles</p> <p>Le projet de Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois 2023-2024 sera présenté à la 60^e session du CIBT en décembre 2024.</p> <p>À l'issue des apports du Conseil, du recueil de données supplémentaires, de l'analyse et de la rédaction, la <i>Revue biennale 2023-2024</i> sera publiée en 2025 et diffusée lors de la 61^e session du CIBT.</p>

2^E PARTIE – ACTIVITÉS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (SANS EXIGENCES FINANCIÈRES)

Activité	Modalités d'exécution	Objectifs de l'activité	État d'exécution
22. Examiner le déroulement de l'exécution du Programme de travail de l'OIBT pour la période biennale 2024-2025. [AIBT de 2006, article 24] [Décisions 7(XXV), 2(XXXI), 9(XXXIV) du CIBT]	Travaux de sessions ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Déroulement examiné lors des soixantième et soixante et unième sessions du Conseil en 2024 et 2025 	Le Conseil examinera le déroulement de l'exécution du PTB de l'OIBT pour 2024-2025 au titre du point 13 de son ordre du jour provisoire [Document ITTC(LX)/6].
23. Examiner le projet de Programme de travail de l'OIBT pour la période biennale 2026-2027. [Décisions 7(XXV), 2(XXXI), 9(XXXIV) du CIBT]	Travaux de sessions ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de Programme de travail de l'OIBT pour la période biennale 2026-2027 examiné lors de la soixante et unième session du Conseil en 2025 	Le projet de PTB pour 2026-2027 sera présenté au Conseil à sa soixante et unième session en 2025.
24. Statuer sur l'admissibilité des actions, projets et avant-projets approuvés à un financement à partir du Compte subsidiaire B du Fonds pour la Partenariat de Bali. [AIBT de 2006, article 21] [Décision 4(XXX) du CIBT]	Travaux de sessions ordinaires. Le Groupe de travail créé aux termes de la décision 4(XXX) dispense ses avis au Conseil sur l'admissibilité des actions, avant-projets et projets à un financement par le Compte subsidiaire B.	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions prises lors des soixantième et soixante et unième sessions du Conseil en 2024 et 2025 	Le Panel du Compte subsidiaire B du Compte du Fonds pour le Partenariat de Bali se réunira au cours de la soixantième session du Conseil et dispensera son avis sur l'admissibilité d'un financement à partir du Compte subsidiaire B.
25. Allouer des fonds qui, dans le Fonds pour le partenariat de Bali et/ou le Compte spécial, sont dépourvus d'affectation, pour financer l'exécution d'actions, projets et avant-projets approuvés et admissibles à ce mode de financement. [AIBT de 2006, article 21] [Décision 4(XXX) du CIBT]	Travaux de sessions ordinaires. Le Groupe de travail constitué aux termes de la décision 4(XXX) du CIBT dispense ses avis au Conseil sur l'attribution des fonds non préaffectés.	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds alloués lors des soixantième et soixante et unième sessions du Conseil en 2024 et 2025 	Le Panel du Compte subsidiaire B du compte du Fonds pour le Partenariat de Bali se réunira au cours de la soixantième session du Conseil pour statuer sur l'attribution des fonds disponibles non préaffectés.
26. Statuer sur les travaux de projets, y compris leur financement, en tenant compte des recommandations formulées par les Comités sur les propositions de projets et les projets approuvés qui sont en cours ou achevés. [AIBT de 2006, articles 20, 21, 25]	Travaux de sessions ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions prises lors des soixantième et soixante et unième sessions du Conseil en 2024 et 2025 	Le Conseil, lors de sa soixantième session, examinera les recommandations des Comités et se prononcera sur les travaux de projets, dont leur financement.

Activité	Modalités d'exécution	Objectifs de l'activité	État d'exécution
27. Examiner le déroulement de l'exécution, du suivi et de l'évaluation de la Démarche programmatique et des quatre Axes programmatiques durant leur phase pilote de mise en œuvre. [Décision 8(LV) du CIBT]	Le Secrétariat rendra compte au Conseil du déroulement de la phase pilote.	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'examen examiné lors de la soixantième session du Conseil en 2024 	Le rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la Démarche programmatique et des quatre Axes programmatiques sera présenté au Conseil au titre du point 16 de son ordre du jour provisoire. En application de la décision 8(XVII), l'examen/l'évaluation de la phase pilote 2020-2022 ont été reportés jusqu'à au moins 2023. Conformément à la recommandation de la Commission consultative lors de la 58 ^e session du CIBT, l'examen a été mené en 2024 et fera l'objet d'un compte rendu à la 60 ^e session du CIBT.
28. Examiner le déroulement de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des avant-projets, projets et activités relevant du Compte subsidiaire des Programmes thématiques. [AIBT de 2006, article 20(6)] [Décisions 9(XLIV), 10(XLIV) du CIBT]	Travaux de sessions ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Avancées (le cas échéant) examinées lors des soixantième et soixante et unième sessions du Conseil en 2024 et 2025 	Ainsi qu'annoncé lors de la 56 ^e session du CIBT, en l'absence de nouvelles annonces de financement en faveur des Programmes thématiques et dans la mesure où tous les projets financés ont été déclarés achevés, aucun élément n'est à communiquer au titre de cette Activité.
29. Examiner les rapports du Groupe consultatif non officiel (GCNO). [Décisions 3(XXII), 5(XXVI) du CIBT]	Travaux de sessions ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des trente-huitième et trente-neuvième réunions du GCNO examinés lors des soixantième et soixante et unième sessions du Conseil en 2024 et 2025 	Le Conseil recevra le rapport de la 38 ^e réunion du GCNO au titre du point 8 de son ordre du jour provisoire [Document ITTC(LX)/2].
30. Passer en revue les résultats pertinents des travaux de projets et d'orientation des Comités. [AIBT de 2006, articles 24, 26]	Travaux de sessions ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des Comités présentés lors des soixantième et soixante et unième sessions du Conseil en 2024 et 2025 	Le Conseil examinera et approuvera les rapports des Comités associés, au titre du point 18 de son ordre du jour provisoire, y compris les projets et travaux de politique des Comités.
31. Approuver la sélection des projets pour évaluation a posteriori en respectant les procédures évoquées à la décision 3(XXVIII) du CIBT. [ITTC Décision 3(XXVIII)]	Travaux de sessions ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Projets sélectionnés pour évaluation a posteriori approuvés lors des soixantième et soixante et unième sessions du Conseil en 2024 et 2025 	Le Conseil examinera et adoptera les rapports des Comités associés, au titre du point 18 de son Ordre du jour provisoire, y compris les recommandations concernant les projets retenus pour évaluation a posteriori.
32. Envisager et, s'il y a lieu, prendre des mesures destinées à diffuser des informations sur les conclusions et résultats des projets. [AIBT de 2006, article 26]	Travaux de sessions ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion examinée lors des soixantième et soixante et unième sessions du Conseil en 2024 et 2025 	Des informations sur les conclusions et résultats des projets sont disponibles sur le site web de l'OIBT, notamment par le biais du moteur de recherche de projets, dans le magazine TFU et le bulletin électronique <i>Tropical Forest News</i> , sur la chaîne YouTube de l'OIBT et à travers le matériel de sensibilisation et les Rapports annuels.

Activité	Modalités d'exécution	Objectifs de l'activité	État d'exécution
33. Examiner les rapports des évaluations à mi-parcours et évaluations a posteriori des projets en cours et achevés. [AIBT de 2006, articles 24, 26]	Travaux de sessions ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports examinés lors des soixantième et soixante et unième sessions du Conseil en 2024 et 2025 	Le Conseil examinera les rapports d'évaluation a posteriori portant sur un (1) groupe thématique dans le domaine du Reboisement et de la gestion forestière, lors d'une séance commune tenue au cours de la cinquante-huitième session des Comités, au titre du point 2 de leur ordre du jour provisoire [Document ITTC-JC(LVIII)/1].
34. Examiner les états financiers audités en externe des exercices 2023 et 2024, et recommander leur approbation au Conseil. [AIBT de 2006, article 23]	Travaux de sessions ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des vérificateurs aux comptes indépendants transmis aux membres et résumés publiés dans les Rapports annuels de l'OIBT en 2024 et 2025 	Le Comité des finances et de l'administration (CFA) examinera le rapport des vérificateurs aux comptes indépendants portant sur l'exercice 2023 lors de sa trente-neuvième session, [Document CFA(XXXIX)/6]. Le CFA pourra recommander au Conseil que ce rapport soit approuvé.
35. Mettre à l'étude et produire des recommandations au Conseil concernant l'approbation des propositions de budget administratif de l'organisation pour les exercices 2024 et 2025. [AIBT de 2006, article 19(4)]	Travaux de sessions ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Les budgets proposés pour la période biennale 2024-2025 seront inclus dans le rapport de la trente-neuvième session du CFA qui sera présenté lors de la cinquante-neuvième session du Conseil en 2023 	Le Conseil a approuvé le budget administratif biennal des exercices 2024 et 2025 lors de la 59 ^e session du CIBT à Pattaya (Thaïlande). Le Budget administratif de la période biennale des exercices 2026 et 2027 sera présenté à la 61 ^e session du CIBT pour approbation.
36. Examiner les actifs de l'Organisation en vue d'assurer leur gestion prudente et de faire en sorte que l'Organisation dispose de réserves suffisantes pour mener à bien ses travaux. [AIBT de 2006, article 19(5)]	Travaux de sessions ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des vérificateurs aux comptes indépendants pour les exercices 2023 et 2024 lors des soixantième et soixante et unième sessions du Conseil en 2024 et 2025 • Réunions et rapports de la Commission de contrôle des placements et rapports afférents selon que de besoin 	Le CFA dressera un bilan des actifs de l'Organisation lors de sa trente-neuvième session dans le cadre de ses travaux ordinaires.
37. Examiner les implications budgétaires du Programme de travail de l'Organisation et les mesures qui peuvent être prises pour garantir les ressources nécessaires à son exécution, et produire des recommandations au Conseil à cet effet. [AIBT de 2006, article 24(3)]	Travaux de sessions ordinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Décision sur le Programme de travail de l'OIBT pour la période biennale 2024-2025 présentée lors de la cinquante-neuvième session du Conseil en 2023 	Le CFA procédera à un examen lors de sa trente-neuvième session dans le cadre de ses travaux ordinaires.

Annexe I

Pertinence de l'activité et organe compétent

Activité		AIBT/CIBT	PAS de l'OIBT	PSNUF	Axe programmatique	Organe compétent
GROUPE 1 – ACTIVITÉS DE TERRAIN IMPLIQUANT DES TRAVAUX DANS LES PAYS MEMBRES ET/OU LEUR PARTICIPATION						
1	Mise en place de chaînes d'approvisionnement de produits forestiers d'origine légale et durable	Articles 1(d), (k), (n), (o)	PS1, PS2, PS4	OMF2, OMF5	AP1	Conseil, CEM
2	Renforcement de la participation du secteur privé aux travaux de l'OIBT	CEM/CFI (L)/4; Point 9 (iv) et (v) du rapport; Annexe C	PS2	OMF6	AP1	Conseil, CEM, CFI
3	Promouvoir la production de bois de qualité dans les plantations créées par de petits exploitants et des communautés	Articles 1(a), (c), (d), (f), (h), (i), (j), (k), (l), (m), (r)	PS1, PS2	OMF2, OMF6	AP1, AP3	CRF
4	Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES	Article 15; Décisions 3(XVI), 7(XXXIV), 2(XXXVII), 5(XLVI)	PS2, PS3	OMF1, OMF2, OMF5, OMF6	AP1, AP2	Conseil
5	Suivi des progrès dans l'application des critères et indicateurs de la gestion durable des forêts	Décisions 5(XXX), 9(XXX), 4(XXXIV)	PS1	OMF5, OMF6	AP1	Conseil/CRF
6	Ateliers de renforcement des capacités en matière de statistiques	Article 28(5)	PS4	OMF6	AP1	CEM
7	Prévention et gestion des Incendies dans les forêts tropicales productrices de bois	Article 1(m); Décision 6(XXXIII)	PS3	OMF1, OMF6	AP2, AP4	CRF
GROUPE 2 – TRAVAUX NORMATIFS EN MATIÈRE DE LIGNES DIRECTRICES OU AUTRES TRAVAUX STRATÉGIQUES						
8	a) Mise en application des <i>Lignes directrices de l'OIBT sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes</i>	Décision 2(L)	Stratégie transversale 4	OMF6	Transversal	Conseil
	b) Diffusion des <i>Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical</i>	Décision 7(LV)	PS3	OMF1, OMF6	AP2, AP3	CRF
	c) Appui à des groupements féminins pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo	Décision 2(L)	Stratégie transversale 4	OMF1, OMF2	AP3	CRF
GROUPE 3 – TRAVAUX/RÉUNIONS EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS/INITIATIVES						
9	Conservation et utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre	Article 1(m), (r); Décision 6(XLIV)	PS3	OMF3, OMF4	AP2, AP3	Conseil/CRF

10	Coopération et concertation avec le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et autres entités	Article 15; Décision 7(XXX)	PS1-PS4	OMF6	Transversal	Conseil
11	Collaboration en matière de critères et indicateurs de la gestion durable des forêts	Décisions 3(XXVI), 5(XXX), 9(XXX), 4(XXXIV)	PS1, PS4	OMF5, OMF6	Transversal	Conseil, CRF
GROUPE 4 – TRAVAUX DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION						
12	Stratégie de communication de l'OIBT	Article 1	Stratégie transversale 2	OMF6	Transversal	Conseil
13	<i>Actualités des Forêts Tropicales</i> (TFU)	Articles 27, 28	Stratégie transversale 2	OMF6	Transversal	Conseil
14	a) Activités de communication (site web, rapports, relations publiques, etc.)	Article 1	Stratégie transversale 2	OMF6	Transversal	Conseil
	b) Activités de sensibilisation (stands et/ou manifestations parallèles lors des rencontres internationales pertinentes)					
	c) Traduction en japonais du site web de l'OIBT et autres matériaux de relations publiques					
GROUPE 5 – TRAVAUX ANALYTIQUES ET STATISTIQUES, ET AUTRES TRAVAUX RÉGULIERS						
15	Participation du Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC)	Décisions 9(XXVIII), 2(XXXII)	Transversal	OMF6	S.O.	Conseil
16	Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché	Article 1(e), (h)	PS4	OMF6	S.O.	Séance commune des Comités
17	Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets	Article 26; Décisions 6(IX), 2(X), 7(XXI), 7(XXII)	Transversal	OMF1 - OMF6	Transversal	Conseil et Comités
18	Programme de bourses de l'OIBT	Décision 4(XXVII)	Transversal	OMF6	Transversal	Conseil
19	Service d'information sur le marché de l'OIBT (MIS)	Articles 27, 28	PS2, PS4	OMF2, OMF6	AP1, AP4	CEM
20	Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques	Article 27	PS4	OMF6	AP1	CEM
21	Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois	Article 28	PS4	OMF6	AP1	Conseil

Tableaux de référence

Priorités stratégiques (PS) du Plan d'action stratégique de l'OIBT (PAS)

PS 1	Gouvernance et investissement
PS 2	Économies et commerce des bois tropicaux
PS 3	Résilience, restauration et conservation
PS 4	Statistiques et information
Stratégies transversales	
1	Aider à renforcer les capacités des pays membres dans l'optique de l'exécution du Plan d'action stratégique 2022-2026
2	Renforcer l'efficacité opérationnelle de l'OIBT
3	Favoriser l'intégration du secteur forestier tropical dans les plans, mesures et investissements liés au redressement post Covid-19
4	Favoriser l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes

Objectifs mondiaux relatifs aux forêts (OMF) du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (PSNUF)

OMF 1	Mettre fin à la réduction du couvert forestier dans le monde en pratiquant une gestion forestière durable, notamment grâce à la protection des forêts, à leur régénération, au boisement et au reboisement, et à des efforts accrus en vue de prévenir la dégradation des forêts et de contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques
OMF 2	Renforcer les avantages économiques, sociaux et écologiques dérivés des forêts, y compris en améliorant les moyens de subsistance des populations tributaires des forêts
OMF 3	Accroître sensiblement la superficie de forêts protégées dans le monde et celle des forêts gérées de façon durable et accroître la proportion des produits forestiers provenant de forêts en gestion durable
OMF 4	Mobiliser des ressources financières sensiblement plus importantes, y compris nouvelles et additionnelles de toutes provenances, en vue de la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts et du renforcement de la coopération et des partenariats scientifiques, et technologiques
OMF 5	Promouvoir des cadres de gouvernance afin de réaliser la gestion forestière durable, notamment à l'aide de l'instrument des Nations Unies sur les forêts, renforcer la contribution des forêts au Programme de développement durable à l'horizon 2030
OMF 6	Renforcer la coopération, la coordination, la cohérence et les synergies à tous les niveaux en ce qui concerne les questions touchant aux forêts, notamment dans le système des Nations Unies et entre les organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, ainsi qu'entre les différents secteurs et les parties prenantes concernées

Axes programmatiques (AP) de l'OIBT (approuvés au titre d'une phase pilote de 2020 à 2022 dans le cadre de la décision 8(LV))

AP 1	Chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC)
AP 2	Conservation de la biodiversité et des services écosystémiques
AP 3	Restauration des paysages forestiers et moyens d'existence résilients
AP 4	Questions émergentes et innovation